



---

**Manuel utilisateur  
Carnet d'entretien  
DARK FLAG 500 cm<sup>3</sup>**

---

### IMPORTANT

Votre concessionnaire fournisseur doit enregistrer votre moto sous 7 jours maximum après livraison auprès de MAGMOTO. Pour recevoir le numero de garantie, il est impératif de fournir à votre concessionnaire fournisseur une adresse mail valide. Vous recevrez dès lors votre numéro d'enregistrement de garantie.

#### ENREGISTREMENT DE GARANTIE

ATTENTION : ce numéro est obligatoire pour toute demande de prise en charge sous garantie.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

# Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien DARKFLAG 500 cm<sup>3</sup>

---

## Identité de l'acquéreur

- Nom / Prénom : .....
- Adresse : .....
- Code Postal : .....
- Ville : .....
- Numéro téléphone : .....

## Identité du véhicule

- Modèle et cylindrée : .....
- Date de demande de la garantie : .....
- Date de sortie garage : .....
- Date de 1ère MEC : .....
- N° d'immatriculation : .....
- N° de châssis : .....
- Couleur : .....

**Date, cachet et signature du concessionnaire**

## Sommaire

|                                                                                 |             |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Manuel d'utilisateur</b>                                                     | <b>7/60</b> |
| Introduction .....                                                              | 7           |
| Informations légales et réglementaires .....                                    | 8           |
| Informations générales .....                                                    | 9           |
| Numéro de série .....                                                           | 10          |
| Localisation des composants .....                                               | 11/12       |
| Tableau de bord et indicateurs .....                                            | 13          |
| Contacteur à clé .....                                                          | 14          |
| Commodo droit .....                                                             | 15          |
| Commodo gauche .....                                                            | 16          |
| Réservoir de carburant .....                                                    | 17          |
| Réglage du phare avant .....                                                    | 18          |
| Vérification des pneus .....                                                    | 19          |
| Rodage .....                                                                    | 20/21       |
| Entretiens périodiques obligatoires .....                                       | 22          |
| Démarrer le moteur .....                                                        | 23          |
| Vérifications à faire avant chaque utilisation .....                            | 24          |
| Fonction de fermeture du cylindre de ralenti / amortisseurs électroniques ..... | 25/32       |

## Sommaire

|                                                                                |       |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Béquille latérale .....                                                        | 33    |
| Sélecteur de vitesse / levier d'embrayage .....                                | 34    |
| Utilisation des freins et stationnement .....                                  | 35    |
| Extinction à inclinaison latérale .....                                        | 36    |
| Inspection, sélection et remplacement de l'huile .....                         | 37/38 |
| Vidange du moteur .....                                                        | 39    |
| Remplacement du filtre à huile .....                                           | 40    |
| Choix et remplacement des bougies d'allumage .....                             | 41    |
| Nettoyage ou remplacement du filtre à air .....                                | 42    |
| Inspection et réglage de la poignée d'accélérateur .....                       | 43    |
| Inspection, réglage et ajustement de la courroie .....                         | 44    |
| Système anti-blocage des roue (ABS) .....                                      | 45    |
| Inspection et réglage du frein avant .....                                     | 46    |
| Vérification des disques et des plaquettes de frein .....                      | 47    |
| Vérification du niveau de liquide de frein et réglage des freins arrière ..... | 48    |
| Remplacement et installation de la batterie .....                              | 49    |
| Inspection et entretien de la batterie .....                                   | 50    |
| Entretien du système de refroidissement .....                                  | 51/52 |

**Sommaire**

|                                                                   |              |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|
| Nettoyage et entreposage du véhicule .....                        | 53/54        |
| Fiche technique .....                                             | 55           |
| Méthodes et résolutions des problèmes rencontrés .....            | 56/58        |
| Schéma électrique .....                                           | 59           |
| Planning de révisions périodiques .....                           | 60/61        |
| <b>Conditions générales de ventes et Carnet d'entretien .....</b> | <b>62/97</b> |



## Introduction

Merci d'avoir choisi une moto BENDA.

Pour apprécier au mieux le plaisir de la conduite en toute sécurité, nous vous invitons, avant toute utilisation, à lire attentivement ce manuel et de prendre connaissance des informations nécessaires à une bonne utilisation de votre véhicule et à son entretien périodique.

Votre sécurité ne dépend pas uniquement de votre prudence et de votre connaissance de toutes les opérations, mais elle nécessite de comprendre les performances mécaniques du véhicule. Une inspection régulière avant de conduire et un bon entretien sont deux règles pour conduire l'esprit tranquille. Pour toute révision ou réparation, consultez votre concessionnaire car il saura répondre au mieux à vos attentes.

Conservez ce manuel qui fait partie intégrante de votre moto, vous aurez à vous y référer de nouveau. En cas de revente du véhicule, il est indispensable de transférer ce manuel au nouveau propriétaire.

Ce manuel contient les dernières informations valables avant l'impression de celui-ci. Le constructeur se réserve le droit d'améliorer ou de changer ses produits à tout moment sans notification préalable et sans aucune obligation.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans l'autorisation écrite au préalable de MAGMOTO.

Bonne route !

### Informations légales et réglementaires

- **Le conducteur**

Veuillez-vous assurer que vous disposez des autorisations juridiques nécessaires pour conduire le véhicule.

- **Transport de charge**

Ce véhicule est homologué deux places (un conducteur et un passager). Ne pas dépasser la capacité de charge nominale de 180 kg, répartir équitablement tout le chargement. Les objets chargés ne doivent gêner d'aucune manière la direction. Le coffre sous selle et coffre arrière sont utilisés pour transporter des articles légers :

Il est interdit de transporter des articles à bord du véhicule sur des emplacements non prévus à cet effet au risque d'endommager la carrosserie.

- **Le port du casque et des gants homologués sont obligatoires pour le conducteur et le passager.**

Le port de vêtements et autres équipements de protection (gilet, bottes, genouillères, coudières, dorsale) sont fortement conseillés.

- **Modification du véhicule**

Toute modification du véhicule pourrait rendre le véhicule dangereux et non conforme aux réglementations en vigueur. Toute modification est strictement interdite sans l'autorisation du constructeur.

**La modification ou la transformation du véhicule annule toute garantie légale et du constructeur.**

## Informations générales

Ce véhicule est conçu uniquement pour un usage sur route. En cas d'utilisation non conforme, vous êtes susceptible de perdre la garantie.

### • **Visibilité**

Le manque de visibilité est la cause des accidents graves de deux roues. Le conducteur de deux roues doit utiliser tous les moyens pour se rendre visible. Par exemple :

- Porter un gilet de sécurité et des vêtements de couleurs vives et réfléchissantes ;
- Allumer les feux, même pendant la journée (pour les véhicules non équipés d'un allumage automatique des feux) ;
- Ne pas se mettre dans l'angle mort d'un conducteur automobile.

### • **Vigilance**

Ne pas conduire le véhicule après avoir consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants.

Ne pas conduire le véhicule en état de fatigue.

### • **Conditions de circulation**

Adaptez la vitesse en fonction de la circulation, l'état de route et des conditions climatiques.

L'excès de vitesse est une cause et un facteur aggravant des accidents. Respectez la limitation de vitesse dans votre intérêt et celui des autres.

### • **Nouveau conducteur de 2 roues**

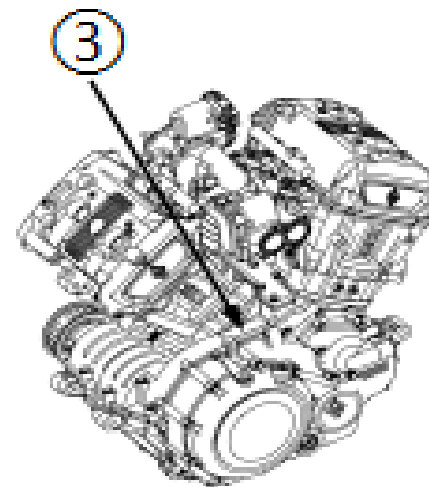
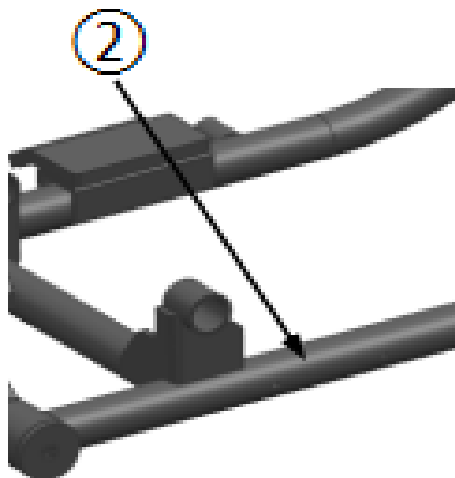
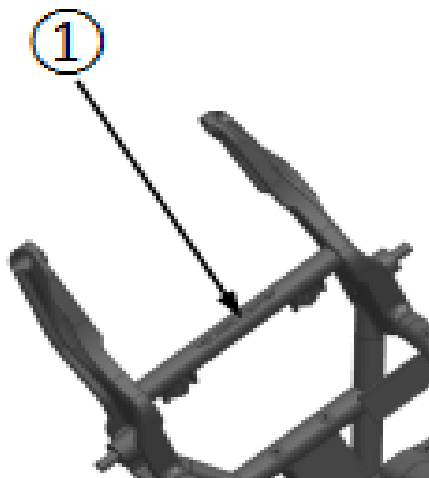
La plupart des accidents de 2 roues ont été provoqués par des conducteurs inexpérimentés, nouveaux conducteurs : redoublez de vigilance.

## Numéro de série

① N° de châssis du véhicule .....

② Plaque signalétique .....

③ Numéro de série moteur .....



## Localisation des composants

Fig. 1

- ① Clignotant avant gauche
- ② Phare
- ③ Rétroviseur gauche
- ④ Filtre à air
- ⑤ Batterie
- ⑥ Selles
- ⑦ Clignotant arrière gauche
- ⑧ Eclairage de plaque
- ⑨ Frein avant
- ⑩ Levier de vitesse
- ⑪ Repose-pieds avant gauche
- ⑫ Béquille latérale
- ⑬ Support de béquille
- ⑭ Repose-pieds arrière gauche
- ⑮ Échappement gauche

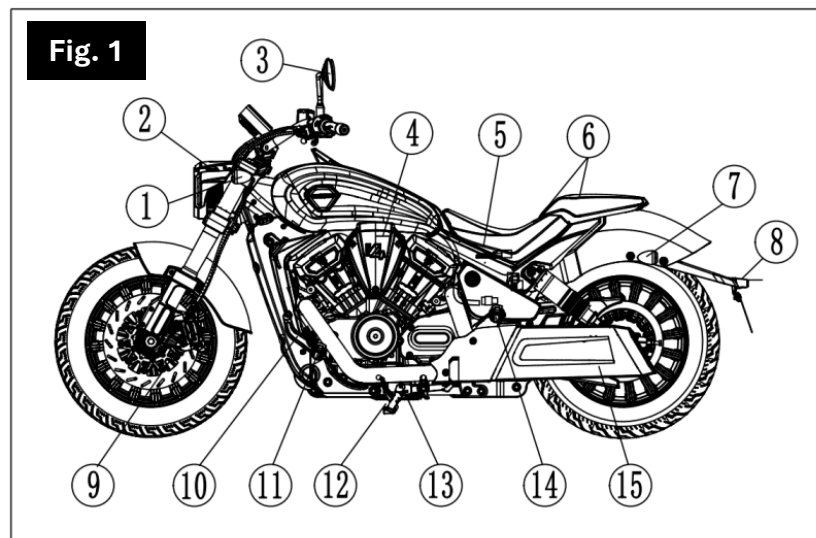
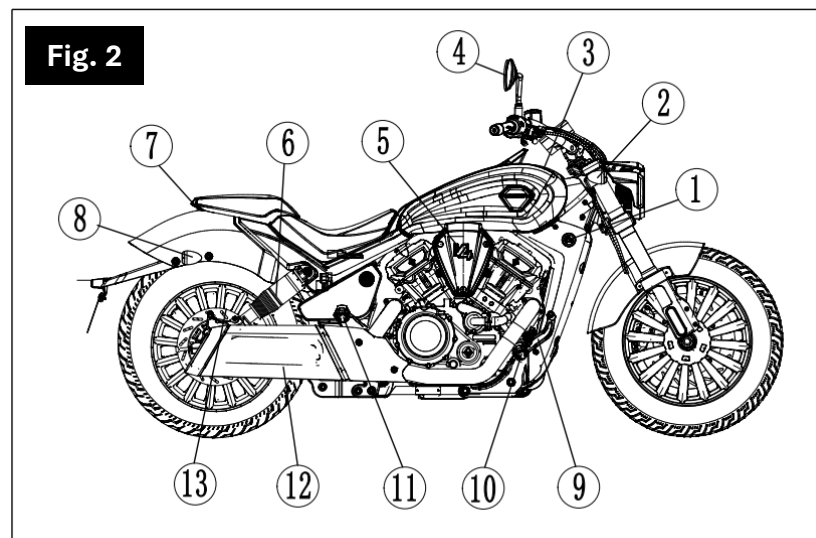


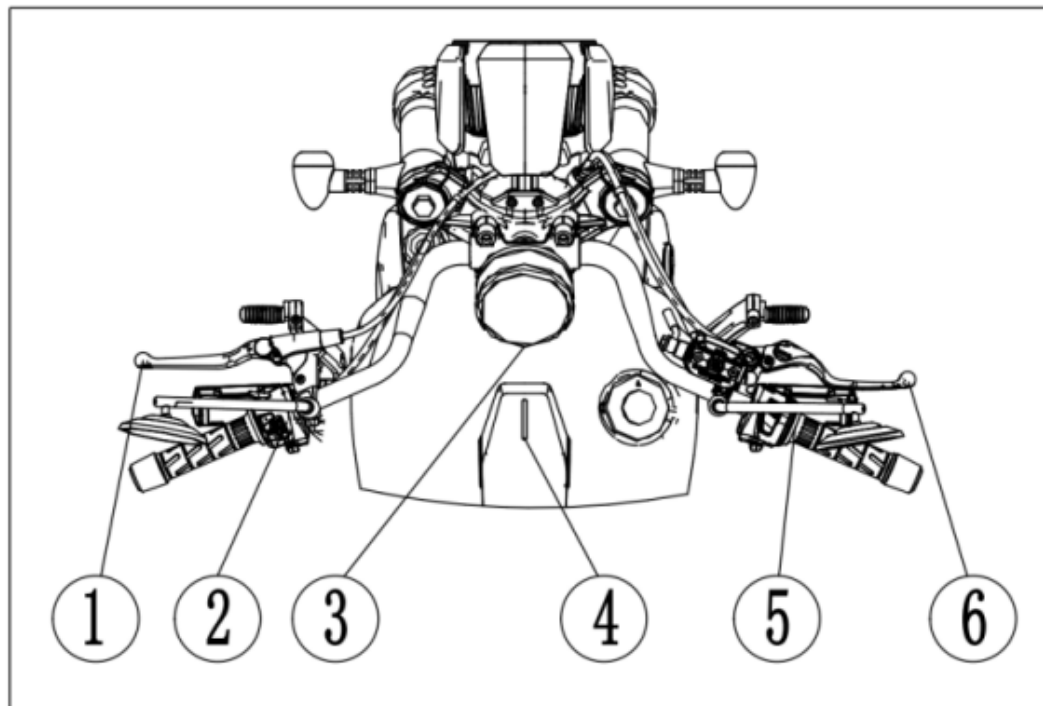
Fig. 2

- ① Contacteur d'allumage
- ② Clignotant avant droit
- ③ Réservoir
- ④ Rétroviseur droit
- ⑤ Filtre à air
- ⑥ Amortisseur arrière
- ⑦ Feu arrière
- ⑧ Clignotant arrière-droit
- ⑨ Pédale de frein
- ⑩ Repose pied avant droit
- ⑪ Repose-pieds arrière droit
- ⑫ Echappement droit
- ⑬ Frein arrière



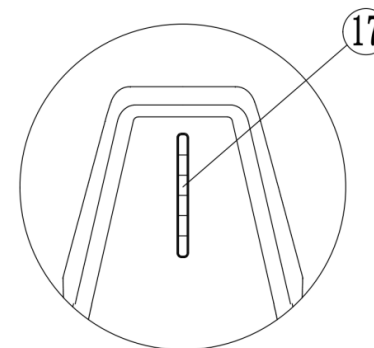
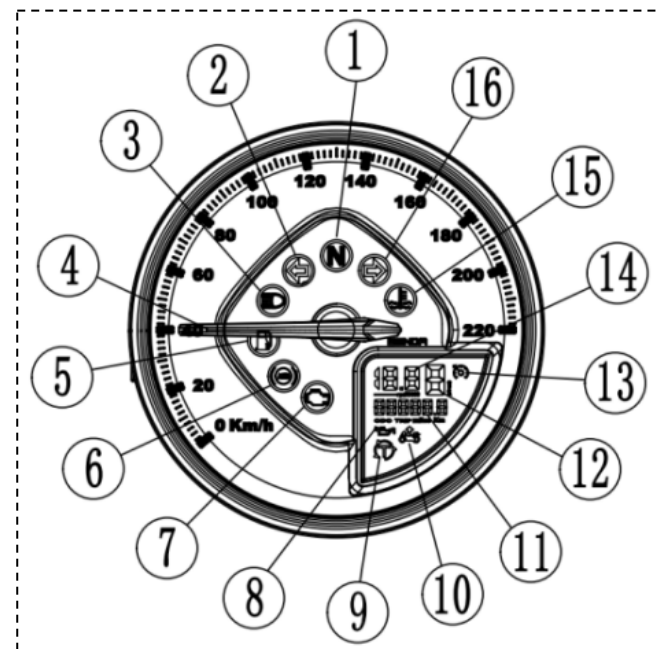
### Localisation des composants

- ① Levier d'embrayage
- ② Commode gauche
- ③ Tableau de bord
- ④ Indicateur de carburant
- ⑤ Poignée d'accélérateur
- ⑥ Levier de frein avant



## Tableau de bord et indicateurs

| N° | Nom                                                     | Fonction                                                                                                |
|----|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Indicateur de rapport neutre                            | En neutre, l'affichage est vert.                                                                        |
| 2  | Clignotant gauche                                       | Clignotants avant/arrière clignent et s'allument en vert                                                |
| 3  | Indicateur de feux de route                             | Le feu de route s'affiche en bleu lorsqu'il est allumé                                                  |
| 4  | Indicateur de vitesse kilométrique                      | Vitesse instantanée de déplacement du véhicule                                                          |
| 5  | Indicateur de réserve carburant                         | Indique si le niveau de carburant actuel est suffisant                                                  |
| 6  | Voyant ABS                                              | Affiche l'état de l'ABS                                                                                 |
| 7  | Voyant dysfonctionnement EFI                            | Le voyant s'éteint lorsque le moteur tourne, en cas de dysfonctionnement, l'affichage clignote en jaune |
| 8  | Indicateur de niveau d'huile                            | S'allume lorsqu'il n'y a plus assez d'huile                                                             |
| 9  | Indication TCS                                          | Allumé lorsque le TCS est éteint, clignotant en marche                                                  |
| 10 | Voyant d'état d'amortissement                           | S'allume lorsque les amortisseurs pneumatiques sont en mode sport / relevé                              |
| 11 | Indicateur de kilométrage                               | Le kilométrage total parcouru par le véhicule                                                           |
| 12 | Indicateur de rapport de vitesse                        | Affiche rapport engagé de la boîte de vitesses                                                          |
| 13 | Indicateur du régulateur de vitesse (Option selon pays) | S'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé, clignote lorsqu'il est temporairement débrayé     |
| 14 | Indicateur de régime moteur                             | Affiche le régime moteur actuel                                                                         |
| 15 | Indication d'alarme de température de l'eau             | S'allume et s'affiche en rouge : surchauffe du liquide de refroidissement / dysfonctionnement           |
| 16 | Indicateur de Clignotant engagé                         | Clignotants avt/arrière droit clignent et s'allument en vert                                            |
| 17 | Indication du niveau de carburant                       | La LED indique le niveau de carburant, rouge en réserve                                                 |



Contacteur à clé

| Position | Icone                                                                             | Fonction                                       |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| OFF      |  | Circuit fermé. Le moteur ne peut pas démarrer. |
| ON       |  | Circuit ouvert. Le moteur peut démarrer.       |
| LOCK     |                                                                                   | Coupez le contact et retirez la clef.          |

**Note :**

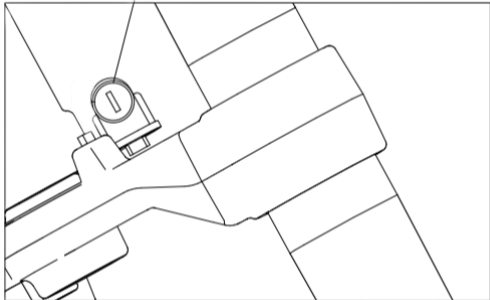
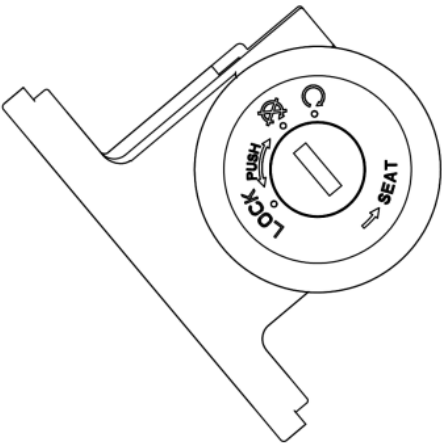
Quand vous laissez le véhicule en stationnement, il est préférable de verrouiller la direction pour éviter le vol.

Contacteur à clé latéral

Le verrou de blocage est installé sur le T de fourche inférieur. Verrouillez le mécanisme de direction lorsque vous vous garez.

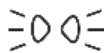
**Note :**

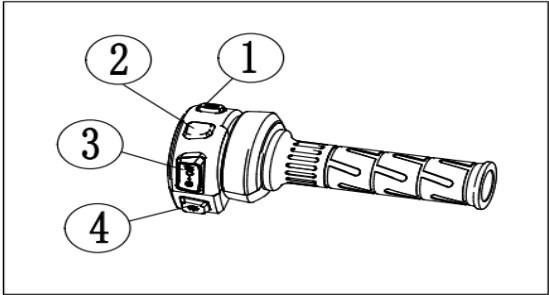
Avant de verrouiller le mécanisme de direction, le véhicule doit être garé correctement. Après le verrouillage, la moto ne peut pas être poussée, ce qui la rend difficile à équilibrer et peut la faire chuter.



Commodo droit

| Position | Icone                                                                             | Fonction                                                                                                                               |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OFF      |  | Dans cette position, le circuit d'allumage est déconnecté, le moteur ne peut pas être démarré.                                         |
| ON       |  | Le commutateur d'allumage est mis en marche - il doit être mis dans cette position pendant le fonctionnement, le moteur peut démarrer. |

|                     |                                                                                   |                                                               |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Phares              |  | Les phares, feux de position et feux arrière sont allumés.    |
| Position des phares |  | Les feux de position et feux arrière sont allumés.            |
| Off                 |  | Les phares, feux de position et les feux arrière s'éteignent. |



- ① Interrupteur TCS
- ② Interrupteur ABS
- ③ Interrupteur d'arrêt d'urgence
- ④ Interrupteur de warning

## Commodo gauche

### ① Commutateur de clignotant

Lorsque vous appuyez sur le bouton de dépassement, le voyant de dépassement s'allume.

#### **Avertissement :**

Veillez modifier l'état des feux de route et de feux de croisement en fonction des conditions routières. S'il y a une voiture venant en sens inverse, veuillez allumer les feux de croisement pour éviter que la lumière directe n'affecte l'état de conduite du conducteur de la voiture venant en sens inverse, ce qui pourrait provoquer des accidents de la circulation.

### ② Commutateur de changement de mode

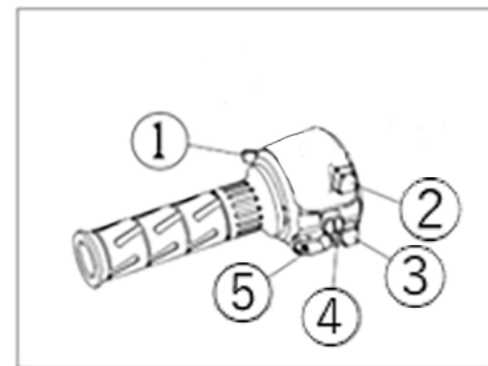
Changement de mode de conduite

### ③ Interrupteur de phare

Appuyez sur l'interrupteur des phares pour les allumer, appuyez à nouveau pour les éteindre.

### ④ Interrupteur de clignotant

Lorsque vous tournez à gauche, tournez le commutateur de clignotant sur la position ⇐ : les clignotants avant et arrière sur le côté gauche et le voyant de clignotant gauche sur le combiné d'instruments sont allumés. Lorsque vous tournez à droite, tournez le commutateur de clignotant sur la position ⇒. Tournez le commutateur de clignotant en position médiane; les clignotants gauche et droit ne s'allument pas.



- ① Commutateur de clignotant
- ② Commutateur de mode
- ③ Interrupteur de phare
- ④ Interrupteur de clignotant
- ⑤ Interrupteur de klaxon

### Réservoir de carburant

Le carburant à utiliser pour ce véhicule est le E5 (SP95 - SP98) uniquement.

**⚠ Avertissement :**  
L'UTILISATION D'UN BIO CARBURANT EST STRICTEMENT INTERDITE sous peine de l'annulation de la garantie constructeur.

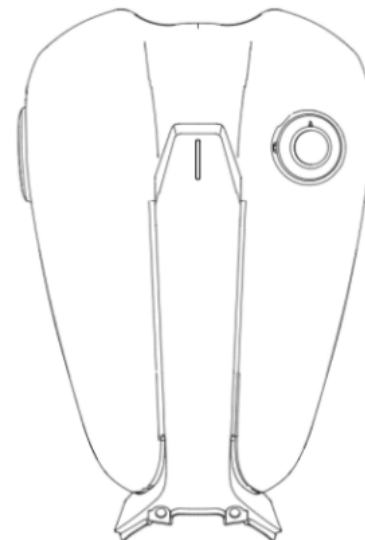
Insérez la clé dans le trou du verrou du réservoir de carburant, en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir le verrou du réservoir.

Fermez, retirez la clé, fermez doucement le couvercle du réservoir et appuyez fermement.

**Attention :** Lorsque la jauge d'essence est proche du E, il convient d'en ajouter rapidement.

Ouvrez le petit couvercle qui recouvre le trou de la serrure, insérez la clé dans le trou de verrouillage du réservoir de carburant et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir le verrou du réservoir de carburant;

Lors de la fermeture, retirez la clé, fermez doucement le bouchon du réservoir de carburant et appuyez fermement jusqu'à ce que vous entendiez un 'clic'. Enfin, couvrez le petit couvercle qui recouvre le trou de la serrure.

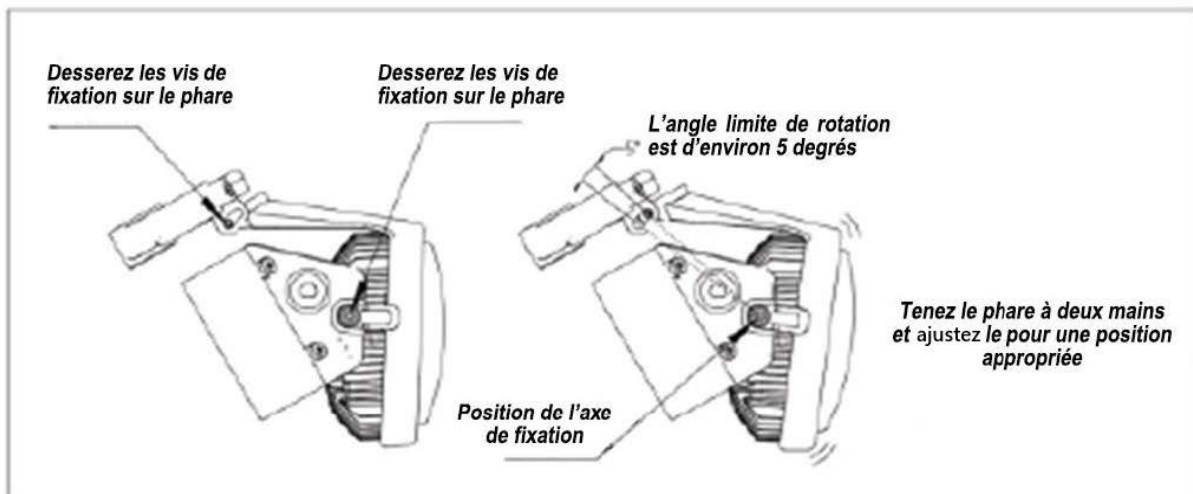


### Réglage du phare avant

En raison des différences de taille et d'habitudes d'observation des utilisateurs, les exigences en matière d'éclairage pendant la conduite de nuit sont différentes. Afin d'offrir aux utilisateurs une meilleure expérience de conduite nocturne, le phare avant de la Dark-Flag est spécialement conçu sous la forme d'un angle d'inclinaison réglable. Les utilisateurs peuvent ajuster l'angle en fonction de leurs propres besoins. La méthode d'ajustement est la suivante :

**Etape 1 :** Utilisez une clé hexagonale 5# pour desserrer les vis de fixation supérieure et inférieure pour fixer le phare.

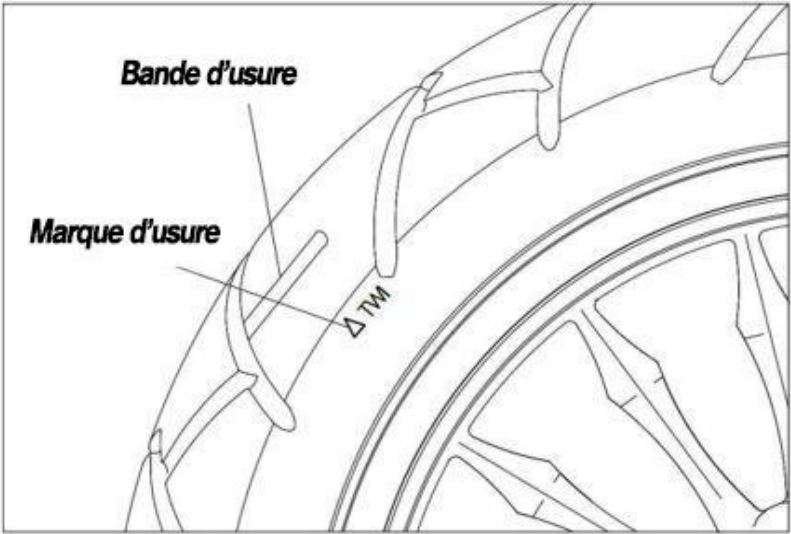
**Etape 2 :** Après avoir desserré les vis, tournez doucement le phare de haut en bas en utilisant les vis de fixation suivantes comme axe, ajuster à la position appropriée et serrez les vis.



Vérification des pneus

| Conducteur seul                                                | Conducteur + passager                                          | Taille des pneus                               |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Roue avant 2,25 bar (33 psi)<br>Roue arrière 2,25 bar (33 psi) | Roue avant 2,25 bar (33 psi)<br>Roue arrière 2,25 bar (33 psi) | Roue avant 130/90-16<br>Roue arrière 150/80-16 |

Vérifiez régulièrement la pression des pneus, des pneus sous-gonflés peuvent modifier le comportement du véhicule et causer des accidents, une pression trop faible peut entraîner une perte d'adhérence des pneus voir une glissade.  
Un pneu sous gonflé s'use plus rapidement. Vérifiez la surface du pneu et de la jante. Si des dommages sont constatés, s'adresser à un professionnel du 2 roues. Remplacez le pneu lorsque le témoin d'usure situé sur la bande de roulement est atteint.





### Rodage OBLIGATOIRE

**Votre moto doit faire l'objet d'un rodage. La période de rodage est déterminante tant sur la durée de vie d'un moteur que sur la puissance développée et la consommation tout au long de son utilisation. Un moteur mal rôdé s'use prématurément. Le non-respect des consignes de rodage pourrait endommager irréremédiablement le moteur.**

**Remarque :** A chaque révision, il est recommandé de nettoyer le filtre à huile et veillez à certaines vérifications liées à l'entretien afin de prolonger la durée de vie du moteur.

| Jusqu'à 300 km :                                                              | Entre 300 et 500 km :                                     | De 500 à 1000 km :                          |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| N'utilisez que la moitié de la puissance et ne pas dépasser les 6500 trs/min. | Ne pas utiliser plus des 2/3 de la puissance du véhicule. | Utilisez les ¾ de la puissance du véhicule. |

**⚠ Attention : La période de rodage doit être effectuée.**

- 1 : Le régime moteur maximal ne peut pas dépasser 6500 tr / min pendant la période de rodage (1000 km).
- 2 : Vérifiez les niveaux d'huile aux 250 km.
- 3 : Remplacez le filtre à l'huile et l'huile moteur aux 1000 km ou 1 an.

**Remarque :** Si vous rencontrez des problèmes mécaniques durant la période de rodage, nous vous prions de bien vouloir vous rapprocher de votre concessionnaire. Un mauvais rodage des pneus peut entraîner un dérapage ou une perte de contrôle de votre véhicule. Lorsque vous utilisez des pneus neufs, vous devez être particulièrement prudent.

# Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien DARKFLAG 500 cm<sup>3</sup>

---

## **Danger**

1. Si vous conduisez ce modèle pour la première fois, nous vous suggérons de trouver une route non ouverte à la circulation pour vous entraîner jusqu'à ce que vous soyez familiarisé avec les commandes et les manœuvres du véhicule.
2. Conduire d'une seule main est très dangereux, vous devez tenir fermement le guidon à deux mains et conduire avec les deux pieds sur les repose-pieds. Quelle que soit la situation, ne conduisez pas avec les deux mains hors des poignées.
3. Réduisez et adaptez votre vitesse avant de tourner.
4. Lorsque la surface de la route est humide et lisse, le frottement des pneus est faible, ce qui réduit naturellement la capacité de freinage, vous devez donc ralentir à l'avance.
5. Les vents latéraux sont généralement plus susceptibles de se produire à la sortie des tunnels, dans les vallées ou lorsque de gros véhicules dépassent par derrière. En cas de vent de travers, vous devez être prudent, calme et ralentir.
6. Respectez les règles de circulation et contrôlez votre vitesse.

## **Attention**

1. Le préchauffage doit durer de 2 à 3 minutes avant de prendre la route. Le moteur avec une température de préchauffage insuffisante aggraverait l'usure du cylindre, du segment de piston, du culbuteur et d'autres pièces lors de la conduite.
2. Pour l'utilisation du bouton de démarrage électrique, chaque passage doit être immédiatement relâché dans les 3 à 5 secondes; Sinon il est facile de provoquer une décharge trop rapide de la batterie, ceci affectera sa durée de vie.
3. Après le démarrage du moteur, relâchez immédiatement le bouton de démarrage électrique, sinon vous risquez d'endommager le moteur.
4. Ne démarrez pas le véhicule de manière continue et fréquente, deux démarrages doivent être espacés de plus de 10 secondes.
5. Assurez-vous que l'entretoise est complètement rétractée pour éviter toute obstruction à la conduite et toute défaillance des commandes lorsque vous tournez à gauche.
6. Après le démarrage ou pendant la conduite, vous devez accélérer en douceur.
7. Ne démarrez pas la moto dans un espace étroit pour éviter le risque d'empoisonnement dû aux gaz d'échappement.
8. Si l'interrupteur d'embrayage tombe en panne, il doit être remplacé à temps.
9. Il est strictement interdit de démarrer le moteur sans débrayer l'embrayage, sinon cela causerait des dommages aux pièces ou des accidents de sécurité. Ne démarrez pas la moto lorsqu'il y a un manque de carburant ou d'huile.



### Entretiens périodiques OBLIGATOIRES

La garantie de la moto n'est applicable que si vous justifiez d'un entretien régulier de votre véhicule, effectué **IMPERATIVEMENT** par un professionnel du deux roues. Le non-respect du planning de révision périodique entraînera l'annulation de la garantie. À chaque révision, le professionnel doit tamponner le carnet d'entretien et vous délivrer une facture détaillée. En cas de panne, nous vous demanderons les justificatifs de révisions et d'entretiens. Si vous êtes dans l'incapacité de nous faire parvenir ces documents, nous ne pourrons prendre en compte votre demande de prise en charge sous garantie constructeur, et celle-ci sera annulée sans qu'aucune demande de préjudice puisse être demandée de la part du client.

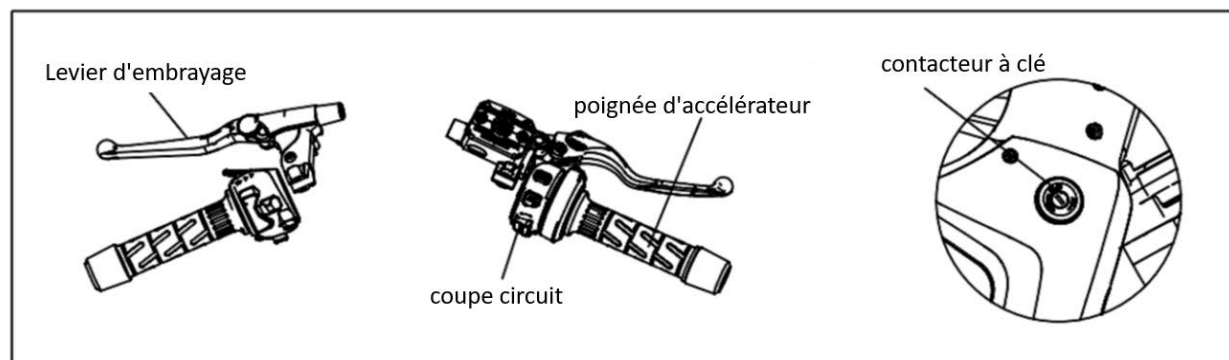
Un entretien périodique est obligatoire pour garantir le bon fonctionnement du véhicule. Un véhicule mal entretenu augmente fortement le risque d'accident. Dans le carnet d'entretien, un calendrier de révision a été établi en fonction du kilométrage parcouru par le véhicule et du temps d'utilisation. Il indique quand l'entretien doit être fait ainsi que les pièces à vérifier, à ajuster, à nettoyer ou à remplacer. Par sécurité, respecter les consignes qui y sont données. L'entretien doit être effectué plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans un milieu défavorable (route boueuse, sableuse ou poussiéreuse, par exemple).

#### **Attention :**

- Faites remplir et tamponnez le carnet d'entretien par le professionnel qui effectue les travaux d'entretien et/ou de réparation, ce qui atteste de la bonne exécution des opérations d'entretien.
- Remplacez les pièces endommagées et défectueuses uniquement par des pièces d'origine.

### Démarrer le moteur

- ① Tournez la clé de contact.
- ② Vérifiez que la boîte est bien au point neutre.
- ③ Démarrez le moteur.



#### **Remarques :**

Après avoir démarré, préchauffez le moteur 2-3 minutes avant de prendre la route. Lorsque vous utilisez le bouton de démarrage électrique, Chaque opération doit être relâchée immédiatement au bout de 3 à 5 secondes, sinon vous pouvez affecter la durée de vie de la batterie.

Une fois le moteur démarré, le bouton de démarrage électrique doit être relâché immédiatement. Pendant que le moteur tourne, il est très fortement déconseillé d'appuyer sur le bouton de démarrage électrique pendant que le moteur tourne. Sinon, il y a un risque d'endommager le moteur.

Ne démarrez pas la moto dans un petit espace, pour éviter la diffusion des gaz d'échappement.

Si vous constatez une défaillance de l'interrupteur d'embrayage, il doit être remplacé rapidement.

**Ne démarrez jamais une moto sans huile moteur.**

### Vérifications à faire avant chaque utilisation

- ① Les freins, le niveau de liquide de frein, les plaquettes de freins et son efficacité.
- ② La pression des pneus et l'état d'usure des pneus.
- ③ Le niveau d'huile moteur.
- ④ Les feux et l'avertisseur sonore.
- ⑤ La direction.
- ⑥ Le serrage des vis.
- ⑦ La tension de la courroie de transmission.
- ⑧ La poignée de gaz, le levier d'embrayage.
- ⑨ Vérifier le dispositif de direction : il doit être stable, flexible et en rotation.

#### **Note :**

Le fait de ne pas inspecter et réparer avant de rouler laissera un risque pour la sécurité du motard. La révision de la moto avant de rouler peut éliminer les risques pour la sécurité.

### Fonction de fermeture du cylindre de ralenti (BD500-2A)

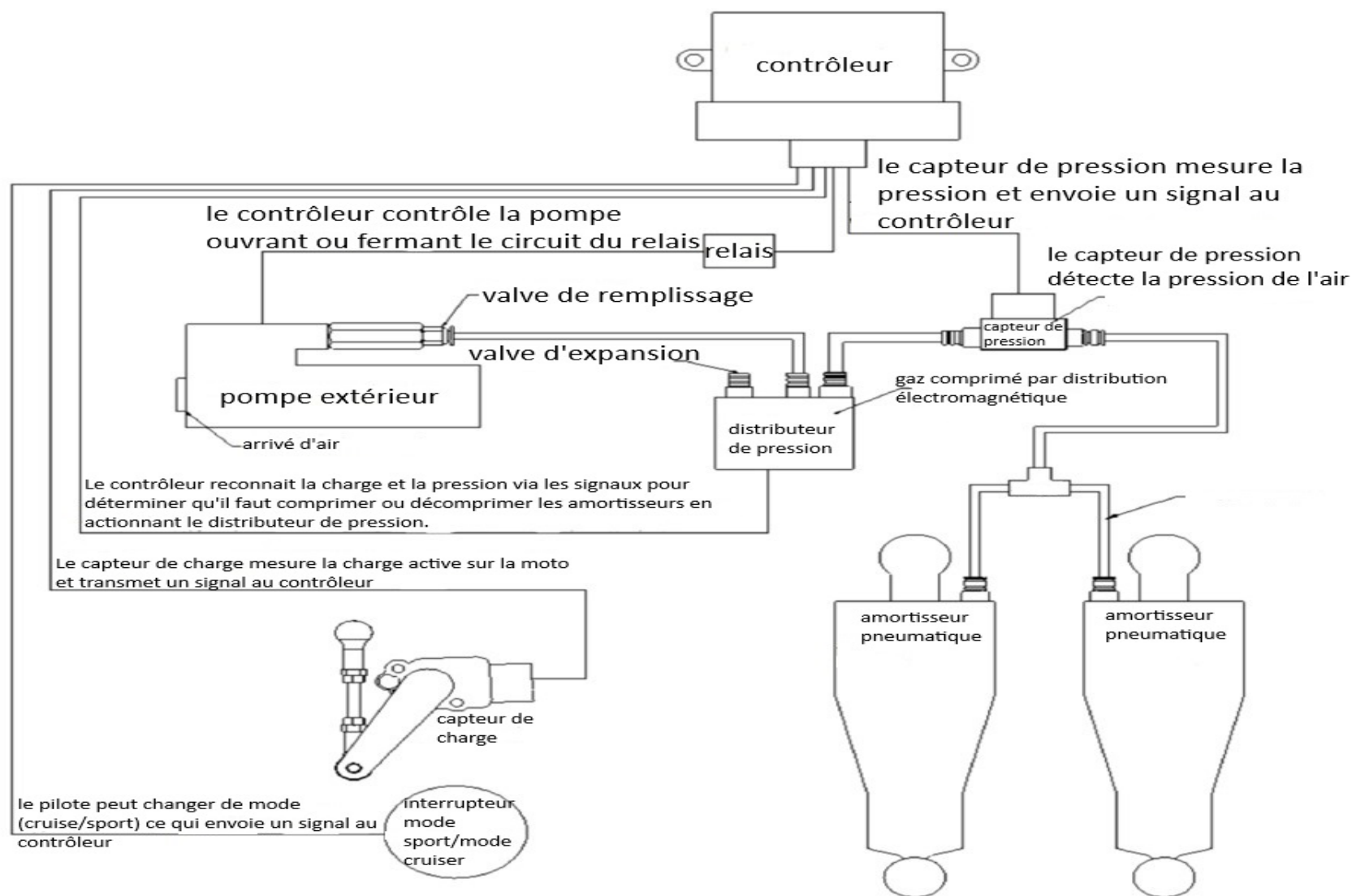
La DARKFLAG dispose également de la technologie de ralenti à cylindre fermé, également appelée start-stop du cylindre arrière, c'est-à-dire qu'en cas de ralenti moteur, la face arrière des deux cylindres s'arrêtera de fonctionner, ne retiendra que les deux cylindres avant pour maintenir le travail au ralenti, ce qui réduit la génération de chaleur à l'arrêt, mais aussi dans une certaine mesure pour jouer un rôle dans l'économie de carburant.

Lorsque le véhicule tourne au ralenti, au point mort, que la température de l'eau atteint 60°C et plus et que le moteur tourne pendant 5 secondes, la fonction de cylindre fermé au ralenti s'ouvre; Déplacez ou tournez la poignée d'accélérateur, les cylindres arrière commenceront à fonctionner et quitteront l'état de cylindre fermé au ralenti.

### Amortisseurs arrière Pneumatiques

Les composants du système électronique d'amortissement des suspensions sont :

Le contrôleur (ECU), la tuyauterie, le faisceau de câbles (y compris les relais, l'assurance, etc.), les capteurs de hauteur, les capteurs de pression, les pompes à air de circulation externes, les vannes de distribution, etc.



### Description de fonctionnement

- **Changement de mode** : Ce système dispose de deux modes : le mode croisière et le mode sport et le mode par défaut est le mode croisière lorsqu'il est allumé. Le bouton de changement de mode est enfoncé en continu pendant  $\geq 2$  secondes et le mode bascule entre la vitesse de croisière et le mouvement.

Mode croisière : le 'voyant d'état' s'éteint, Mode sport : le 'voyant d'état' s'allume.

- **Levage statique** : En mode croisière : appuyez sur le bouton de changement de mode pendant  $\geq 2$  secondes, réglez la hauteur du véhicule en position centrale et le 'voyant d'état' s'éteint lorsque vous entrez en mode sport. En mode sport : appuyez sur le bouton de changement de mode pendant  $\geq 2$  secondes, réglez la hauteur du véhicule en position basse et le 'voyant d'état' s'éteint lors de l'entrée en mode croisière.

**Il est interdit de changer de mode en continu pendant une longue période, sinon la pompe à air sera grillée et le temps de fonctionnement continu de la pompe à air est conçu pour être  $< 60s$ .**

- **Monter et descendre avec la vitesse** : Mode mouvement : en statique, la hauteur est neutre, la vitesse du véhicule  $\geq 20\text{km/h}$  et dure un certain temps, la hauteur du véhicule passe de neutre à élevée, à la vitesse  $0\text{km/h} \leq V \leq 15\text{km/h}$ , il revient en position basse.

- **Suppression des freins** : Reçoit les signaux de freinage et ne règle pas la hauteur du véhicule lors du freinage.

- **Entretien** : Le véhicule est éteint et l'ECU entre en hibernation sans ajuster la hauteur du véhicule, ce qui peut être réparé. Il est strictement interdit de mettre le véhicule sous tension lors de la réparation pour éviter que le pont élévateur ne provoque des accidents. Si vous devez allumer pour vérifier, vous devez retirer la manette, puis la mettre sous tension.

- **Étalonnage automatique** : Appuyez simultanément sur le bouton de frein et de changement de mode et maintenez-le enfoncé pendant plus de 15 secondes, après avoir entendu le son de l'échappement de l'amortisseur (si l'amortisseur à ressort pneumatique nouvellement installé n'est pas gonflé à l'intérieur, il n'y aura pas de son), la fonction d'étalonnage automatique est activée pour calibrer automatiquement la hauteur de la moto. Chaque fois qu'après avoir retiré et installé le capteur de hauteur et ajusté la combinaison de tirants, il est nécessaire de recalibrer la hauteur du véhicule.

### Indicateur de compteur TCS

- (1) TCS s'allume normalement ; lorsque l'ensemble du véhicule est allumé, le voyant TCS est toujours allumé (à ce moment, TCS a des fonctions normales; si la roue arrière tourne au ralenti, le TCS sortira vers 3S) en attendant que la vitesse dépassé 8 km/h, TCS termine l'autotest dynamique, le voyant TCS s'éteint; (chaque fois que le véhicule est rallumé, la fonction TCS est activée par défaut).
- (2) Fonction TCS désactivée : l'indicateur TCS est fixe.
- (3) Échec de la fonction TCS : l'indicateur TCS est solide.



#### **Avertissement :**

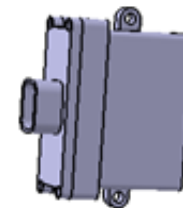
Habituellement, le TCS de la moto est maintenu à l'état ouvert par défaut, ce qui peut empêcher le patinage des roues et les conditions dangereuses telles que la rotation du corps et le mouvement de la queue ; Ce système est une fonction très importante en termes de sécurité de conduite; Ne fermez pas à volonté.

## Précautions d'entretien

- **Contrôleurs** : Il est strictement interdit de toucher directement les broches de la manette pour éviter que l'électricité statique n'endommage les composants internes de la manette; s'il y a un remplacement du contrôleur, les connecteurs doivent être insérés en place pour s'assurer que la communication est bien normale et bien scellée; il est strictement interdit de démonter le contrôleur à titre privé, la personne responsable des problèmes causés par le démontage privé sera responsable des problèmes causés par le démontage.

Lors du lavage de la moto, il est strictement interdit d'utiliser une haute pression pour pulvériser directement autour des pièces (notamment au niveau du connecteur), pour empêcher l'eau de s'engouffrer à l'intérieur.

- **Pipeline** : Entrée et sortie d'air de l'amortisseur, il est strictement interdit de marcher, d'appuyer, etc, pour éviter de provoquer des phénomènes anormaux tels que la flexion et l'aplatissement du tube de gaz. Lors de l'entretien du véhicule, vérifiez régulièrement que le tuyau de gaz n'a pas de pliage, de fissuration et d'autres problèmes, si le tuyau de gaz a des plis, des fissures et d'autres anomalies, veuillez-vous rendre chez le concessionnaire Benda le plus proche pour remplacer le tuyau de gaz et d'entraîner un levage et un abaissement anormal de la moto. Lors de l'entretien, vérifiez s'il y a des fuites d'air dans la canalisation et vérifiez si le véhicule peut être soulevé normalement.



- **Harnais** : Vérifiez régulièrement que les connecteurs ne sont pas desserrés, détachés, endommagés et autres phénomènes.

Vérifiez régulièrement le relais et l'assurance pour détecter les anomalies, et s'il y a des anomalies, remplacez les pièces correspondantes à temps. Lors du lavage de la voiture, il est strictement interdit d'utiliser un pistolet à eau haute pression pour pulvériser directement autour des pièces (en particulier au niveau des connecteurs) afin d'éviter que l'eau ne s'engouffre dans l'habitacle.

- **Capteur de hauteur** : Vérifiez régulièrement que les boulons liés à l'ensemble du capteur de hauteur ne sont pas desserrés et serrez-les régulièrement avec un couple de serrage de 5-7N.m. Si le véhicule est démonté ou installé avec des capteurs de hauteur, des combinaisons de tirants et autres pièces, il est nécessaire de recalibrer la hauteur du véhicule (voir la fonction de calibrage automatique). Lors du lavage de la voiture, il est strictement interdit d'utiliser un pistolet à eau haute pression pour pulvériser directement autour des pièces (en particulier au niveau des connecteurs) afin d'éviter que le flux d'eau ne s'engouffre dans l'habitacle.



## Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien DARKFLAG 500 cm<sup>3</sup>

---

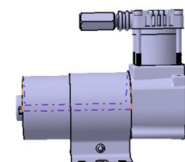
- **Capteur de pression** : Vérifiez régulièrement que les boulons d'installation du capteur de pression ne sont pas desserrés et les serrer régulièrement. Lors du lavage de la moto il est strictement interdit de pulvériser de l'eau haute pression autour des pièces (en particulier au niveau des connecteurs) pour empêcher l'eau de s'engouffrer à l'intérieur.

- **Pompe à air de circulation externe** : Vérifiez régulièrement les boulons de montage, les boulons de serrage du support, la tuyauterie et connecteurs pour le desserrage, serrez-les régulièrement. Les motos ont l'interdiction de patauger dans l'eau afin de ne pas inonder la pompe à air, ce qui pourrait entraîner des dommages.

- **Inspection des pièces d'usure de la pompe à air de circulation externe** : La pompe à air est une pièce fragile, vous devez vérifier régulièrement si la pompe à air peut alimenter en air normalement. Sans surpoids, le mode sport et le mode croisière peuvent être commuté normalement et la hauteur de la moto peut être augmentée et abaissée normalement. Si le temps de travail cumulé de la pompe à air atteint 200h, la pompe à air ou les pièces connexes doivent être remplacées.

- **Électrovanne de distribution** : Vérifiez régulièrement que les boulons de montage, la tuyauterie et les connecteurs ne sont pas desserrés. Lors du lavage de la moto, il est strictement interdit d'utiliser un pistolet à eau haute pression pour pulvériser directement autour des pièces (en particulier au niveau des connecteurs) afin d'éviter que l'eau ne s'engouffre dans l'habitacle.

- **Amortisseurs électroniques pneumatique** : Il est strictement interdit de presser, de marcher etc, sur l'entrée d'air de l'amortisseur à ressort pneumatique électronique, afin d'éviter des phénomènes anormaux tels que la flexion et l'aplatissement de la canalisation qui affecteront le levage et l'abaissement normal du corps. Vérifiez régulièrement si l'amortisseur à ressort pneumatique peut être soulevé et abaissé normalement et si l'airbag est fissuré et présente d'autres anomalies.



### - Exigences relatives au remplacement des pièces d'usure des amortisseurs électroniques des coussins pneumatiques :

**a/** Assemblage de ressort à gaz, couvercle anti-poussière, amortisseur, couvercle anti-poussière, bloc tampon:

\*Utilisation pendant 2 ans ou 30 000 km, selon l'utilisation de l'inspection il est recommandé de l'entretenir ou de le remplacer;

\*Après 3 ans ou 50 000 km, il sera remplacé de force et s'il n'est pas remplacé et continue à être utilisé, l'utilisateur sera responsable

\*Si une certaine pièce est endommagée dans les 2 ans ~3ans ou 30 000 km ~50 000 km, la pièce endommagée peut être remplacée séparément.

**b/** Joint torique, douille en caoutchouc : Utilisation pendant 2 ans ou 20 000 km, remplacement obligatoire, s'il n'est pas remplacé et continue à être utilisé, l'utilisateur assume l'entière responsabilité des conséquences.



**Amortisseur à gaz**



**Ressort à gaz**



**Housse**



**Bague en caoutchouc**

### TCS (Système de contrôle de traction)

La moto est équipée de TCS (système de contrôle de traction), lorsque le véhicule freine sur une route glissante, les roues motrices peuvent glisser lors du démarrage ou de l'accélération brusque sur les surfaces glissantes telles que la neige et la glace. La direction peut être perdue et cela peut créer une situation dangereuse. TCS est conçu pour régler ce problème; Le TCS s'appuie sur des capteurs électroniques pour détecter que la vitesse de la roue motrice est inférieure à celle de la roue motrice, ce qui est caractéristique du patinage et envoie un signal pour ajuster le temps d'allumage, réduire l'ouverture des soupapes, réduire l'accélérateur, rétrograder ou freiner la roue, afin que la roue ne patine pas. Le TCS peut améliorer la stabilité de conduite du véhicule, améliorer l'accélération et améliorer la capacité de montée.

Si le TCS et l'ABS sont utilisés en combinaison, ils amélioreront encore les performances de sécurité du véhicule. TCS et ABS peuvent partager le capteur de vitesse de roue sur l'essieu et se connecter à l'ordinateur de bord pour surveiller en permanence la vitesse de chaque roue, et lorsqu'il constate un patinage à basse vitesse, le TCS informera immédiatement l'ABS de prendre des mesures pour réduire le patinage de cette roue. Si un patinage est détecté à grande vitesse, le TCS envoie immédiatement une commande à l'ordinateur de bord pour ordonner au moteur de ralentir ou à la transmission de rétrograder, afin que les roues qui patinent ne patinent plus et empêchent le véhicule de perdre le contrôle et faire glisse l'arrière.

## Béquille latérale

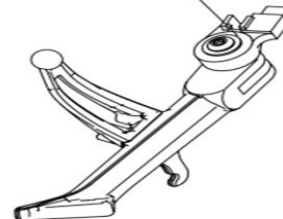
1. Masse de support latéral pour l'état d'allumage d'arrêt de l'allumage du support latéral, support latéral rétracté pour l'état d'arrêt de l'allumage de l'assistance latérale.
2. Lorsque l'interrupteur de support latéral est activé, le point mort peut-être démarré; avec le rapport il ne peut pas être démarré (on ne peut pas non plus serrer l'embrayage).
3. Lorsque l'interrupteur d'assistance latérale est déconnecté, le véhicule peut être démarré au point mort; il peut être démarré en serrant l'embrayage).
4. Lorsque le moteur fonctionne, le véhicule doit être arrêté immédiatement lorsque l'interrupteur de support latéral est enclenché dans le cas d'un engrenage; la moto fonctionnera normalement au point mort.
5. Lorsque le moteur fonctionne, l'interrupteur de support latéral est enclenché (à ce moment pour le point mort). Le véhicule doit être éteint immédiatement après le changement de vitesse.

### **Avertissement :**

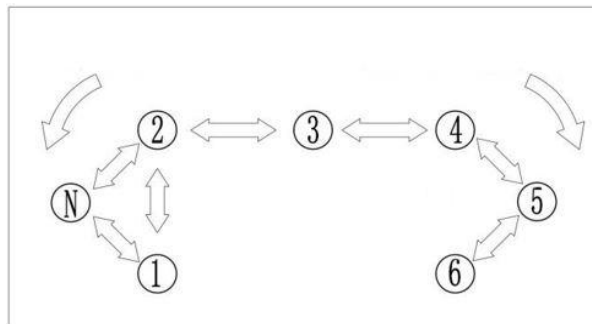
1 - En engageant la vitesse pour démarrer le véhicule, il y a un risque que le véhicule avance facilement, cela peut provoquer des accidents.

2- Lorsqu'il ne roule pas, le régime moteur ne doit pas être trop élevé et le temps de ralenti ne doit pas être trop long, sinon cela entraînera une surchauffe du moteur et endommagera les pièces internes.

contacteur de béquille latérale



### Sélecteur de vitesse / levier d'embrayage



La transmission de votre moto dispose de 6 rapports de vitesses. En partant du point mort, les vitesses s'engagent ainsi :

- en appuyant sur le sélecteur vers le bas, on engage la première vitesse.
- en poussant le sélecteur vers le haut, on engage successivement les 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème vitesses.

#### **Attention :**

Il est strictement interdit de changer de vitesse sans embrayer. Auquel cas, vous risquez des dommages au moteur et au système de transmission. Veuillez-vous assurer que la vitesse est bien enclenchée, puis relâchez la poignée d'embrayage. Il est nécessaire de raccourcir le plus possible le temps de passage. Ne rétrogradez pas à haut régime ou vous risquez d'endommager le moteur.

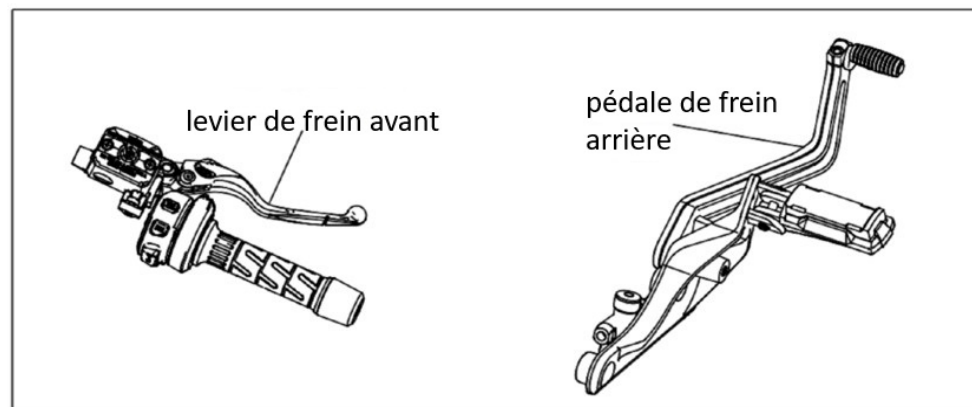
#### **Remarque :**

Réduisez le régime du moteur avant le rétrogradage. Cela évite l'usure des composants de la transmission et du pneu arrière. Si l'engrenage est au point mort, il est préférable de relâcher lentement la poignée d'embrayage pour être sûr qu'elle soit bien au point mort.

### Utilisation des freins

1. Lorsque vous devez réduire votre vitesse, les freins avant et arrière doivent être utilisés de façon progressive.
2. Dans le cas où vous devez effectuer un freinage d'urgence, la manette des gaz doit être relâchée en premier, puis, les freins avant et arrière doivent être utilisés simultanément.

Un freinage en courbe peut entraîner une perte d'adhérence et provoquer une perte de contrôle de la moto. Dans une descente, privilégiez le frein moteur en rétrogradant progressivement de façon à ne pas sur-utiliser les freins, de les faire chauffer et de perdre en efficacité.

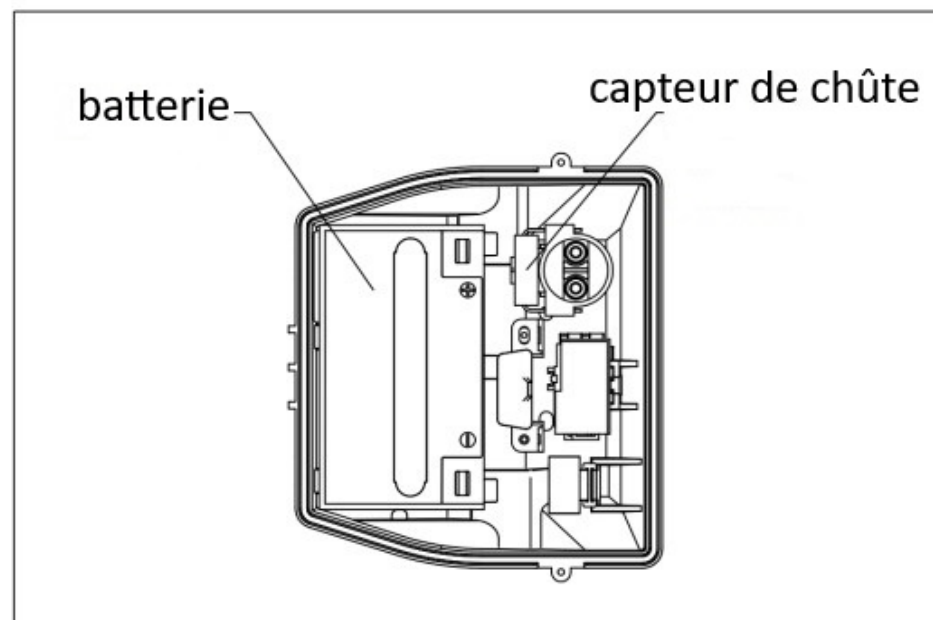


### Stationnement

Après chaque arrêt du véhicule, repassez votre boîte de vitesse au point mort. Tournez le contacteur d'allumage sur (off) et retirez la clé, le véhicule garé sur le côté et sur une zone de stationnement plane et solide. Vérifiez que le blocage du guidon est enclenché afin d'empêcher le vol de la moto.

### Extinction à inclinaison latérale

Ce véhicule est équipé d'une fonction d'extinction à l'inclinaison latérale, lorsque l'angle entre l'ensemble de la carrosserie du véhicule et le sol est inférieur à  $60^\circ (\pm 10^\circ)$  et reste plus de 5 secondes, l'ensemble du véhicule éteindra automatiquement les gaz. L'interrupteur d'inclinaison est situé dans le compartiment de la batterie sous la selle.



### Inspection, sélection et remplacement de l'huile

Contrôlez toujours le niveau d'huile à froid et la moto bien droite.

Contrôlez le niveau d'huile qui doit se situer entre les repères minimums et maximums. Si le niveau d'huile est proche du minimum, faites l'appoint sans dépasser le maximum.

#### **Attention :**

Trop d'huile ou pas assez peut engendrer une casse du moteur.

L'huile moteur recommandée est SAE : 10W40 semi-synthèse.

Les lubrifiants de moteur à quatre temps de haute qualité prolongent la durée de vie du moteur.



### Inspection, sélection et remplacement de l'huile

#### **Attention :**

Utilisez une huile de lubrification de mauvaise qualité ou non adapté peut affecter sérieusement les performances et la durée de vie du moteur. Il est recommandé de remplacer l'huile de lubrification pour éviter toute détérioration.

Si le niveau d'huile est insuffisant, le moteur peut être sérieusement endommagé.

#### **Raisons de la détérioration des huiles lubrifiantes courantes :**

- Une température élevée peut causer une détérioration naturelle.
- L'étiquette de différents lubrifiants mélangés.
- De plus en plus de déchets métalliques sont générés par le frottement mécanique.
- Poussières, impuretés dans l'huile.

#### **Attention :**

Avant de vidanger l'huile de lubrification, attendez que le boulon d'huile et le tuyau d'échappement refroidissent.

Une exposition à long terme à l'huile peut provoquer un cancer de la peau.

Une exposition à court terme à l'huile irrite la peau. Gardez vos enfants et vos animaux domestiques loin de l'huile.

Pour réduire les irritations de la peau, portez des vêtements à manches longues et des gants de protection lors du changement de lubrifiant. Si la peau touche l'huile, lavez-la soigneusement à l'eau et au savon.

Vidange

Remplacez l'huile moteur pour la première fois après 1000 km de conduite ou 1 an puis la remplacer tous les 5000 km ou tous les ans. Vérifiez le niveau d'huile tous les 500 km de conduite et remplissez le réservoir au niveau spécifié.

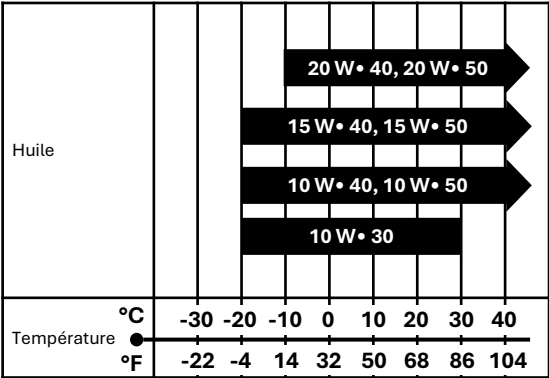
La capacité du carter moteur : vidange sans changer le filtre à huile : 3,6 litres, vidange avec changement du filtre à huile : 3,8 litres.

Veillez à remplacer l'huile plus souvent si vous faites de fréquents et courts déplacements, ou encore si vous utilisez votre véhicule dans des régions froides.

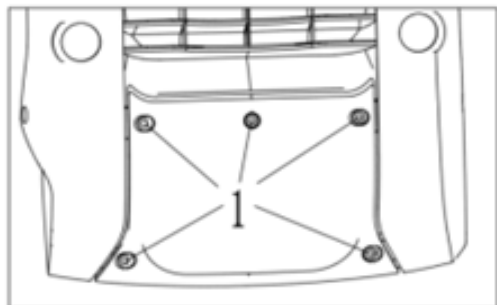
**Attention :** Le filtre à huile doit être remplacé à chaque vidange.

Dévissez le bouchon de vidange, nettoyez le filtre à huile et remettez-le en place.

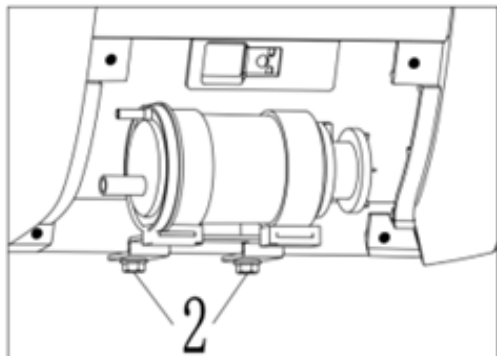
Huile préconisée CF Tableau :



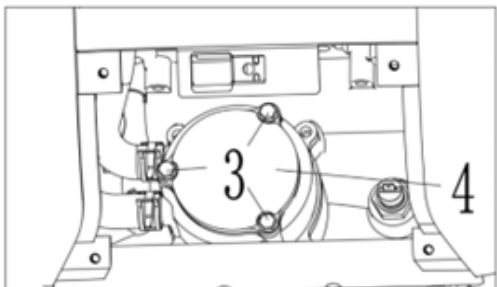
## Remplacement du filtre à huile



1. Localisez le filtre à huile et retirez les cinq boulons de fixation du carénage inférieur du radiateur (1).

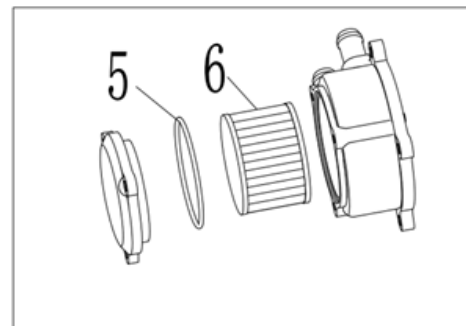


2. Retirez les deux boulons de fixation qui maintiennent le support de la cartouche de carbone.

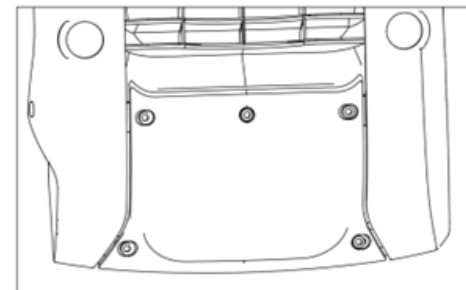


3. Utilisez une douille 8# et une clé à cliquet, retirez les trois boulons de fixation (3) fixant le couvercle du filtre (4).

**Remarque :** l'huile résiduelle sortira lors du retrait du filtre à huile.



4. Retirez le joint torique d'étanchéité (5) et remplacez-le par un neuf, retirez le filtre à huile (6) et remplacez-le par un neuf.



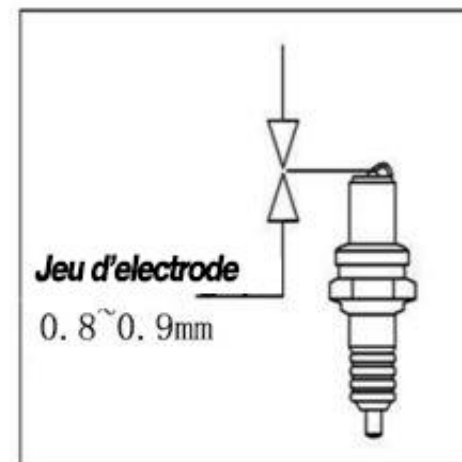
5. Installez la cartouche dans l'ordre inverse. Couple de serrage des boulons : 10N.m

### Remplacement des bougies d'allumage

**Référence des bougies d'allumage :** CPR8EA-9 (NGK)

**Cycle de remplacement :** tous les 10 000 km environ.

1. Retirez l'antiparasite, dévissez la bougie à l'aide de la clé se trouvant dans la trousse à outils. Nettoyez les dépôts de calamine et la saleté sur le culot de la bougie d'allumage avec une brosse métallique en acier
2. Vérifiez si l'électrode de la bougie est endommagée ou non et si l'électrode latérale est érodée, remplacez la bougie si nécessaire.
3. Vérifiez l'écartement de l'électrode de la bougie et ajustez si nécessaire de 0,8 à 0,9 mm à l'aide d'un jeu de cale. Vérifiez que le joint d'étanchéité est correct.
4. Vissez la bougie à la main et serrez ensuite à l'aide de la clé fournie.



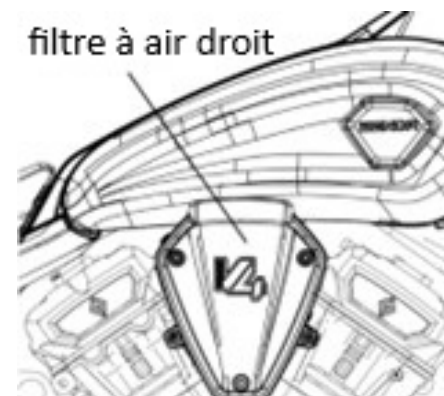
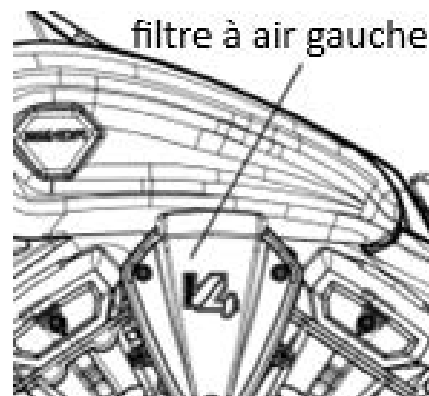
### Nettoyage ou remplacement du filtre à air

1. Le filtre à air doit être entretenu périodiquement : l'élément filtrant doit être vérifié, nettoyé et ajusté en temps opportun tous les 5000 km de conduite; le filtre à air doit être nettoyé tous les 5000 km; et il doit être remplacé tous les 10 000 km ou 5 ans.
2. Si l'élément filtrant est trop sale, s'il y a eu infiltration d'eau ou s'il est cassé, il doit être remplacé par un neuf, sinon la résistance augmentera, la puissance du moteur diminuera et la consommation de carburant augmentera. Garder le filtre à air propre peut améliorer l'efficacité du moteur et prolonger sa durée de vie.

**Enlèvement** : Retirez les 3 vis du couvercle supérieur du filtre à air et retirez les vis de fixation de l'élément filtrant. Retirez l'élément filtrant.

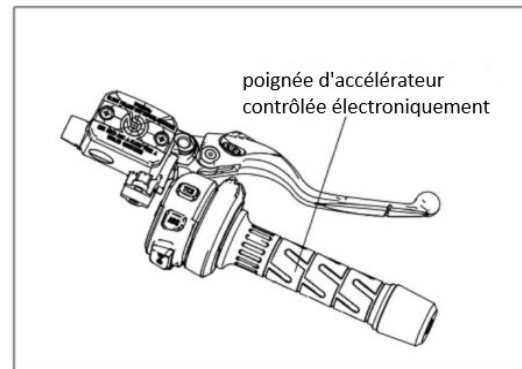
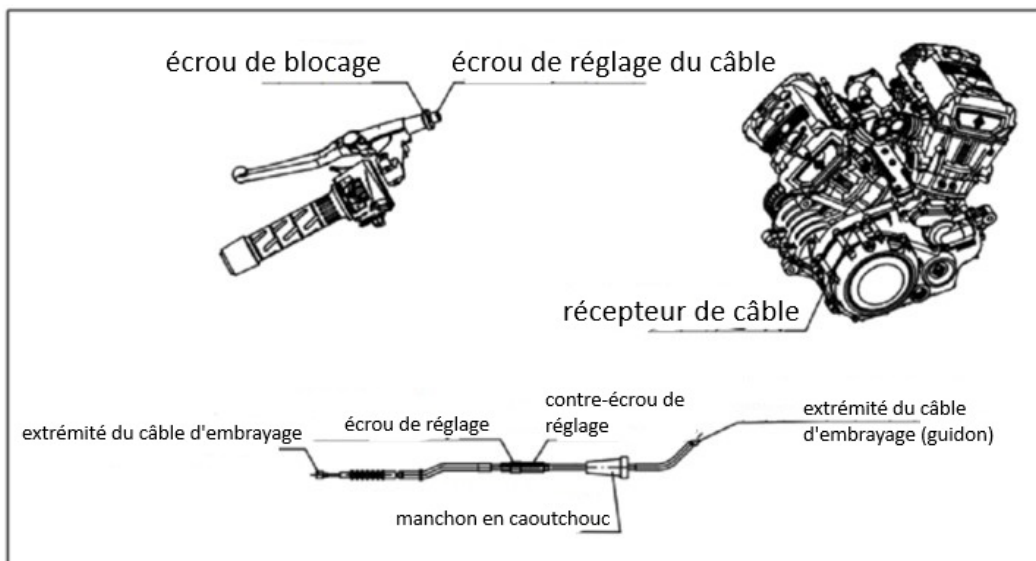
**Assemblage** : Suivez la procédure de démontage dans l'ordre inverse.

**Attention** : Il est interdit de démarrer le moteur sans le filtre à air installé. Lors du lavage des motos, ne laissez pas l'eau pénétrer dans le filtre à air situé à l'intérieur. Si le filtre est endommagé, il doit être remplacé.



### Inspection et réglage de la poignée d'accélérateur

- Course libre de la poignée d'accélérateur : 5 ~ 10mm.
- La vis de réglage supérieur peut être réglée avec précision, la vis de réglage inférieure peut être ajustée à une certaine course.
- Lors du réglage, desserrez le contre-écrou de la vis de réglage, puis tournez la vis de réglage supérieure pour effectuer le réglage.
- Pour une plage de réglage plus large, desserrez l'écrou de fixation, puis ajustez la course libre à 5 ~ 10mm.
- Le câble d'accélérateur doit être régulièrement contrôlé.



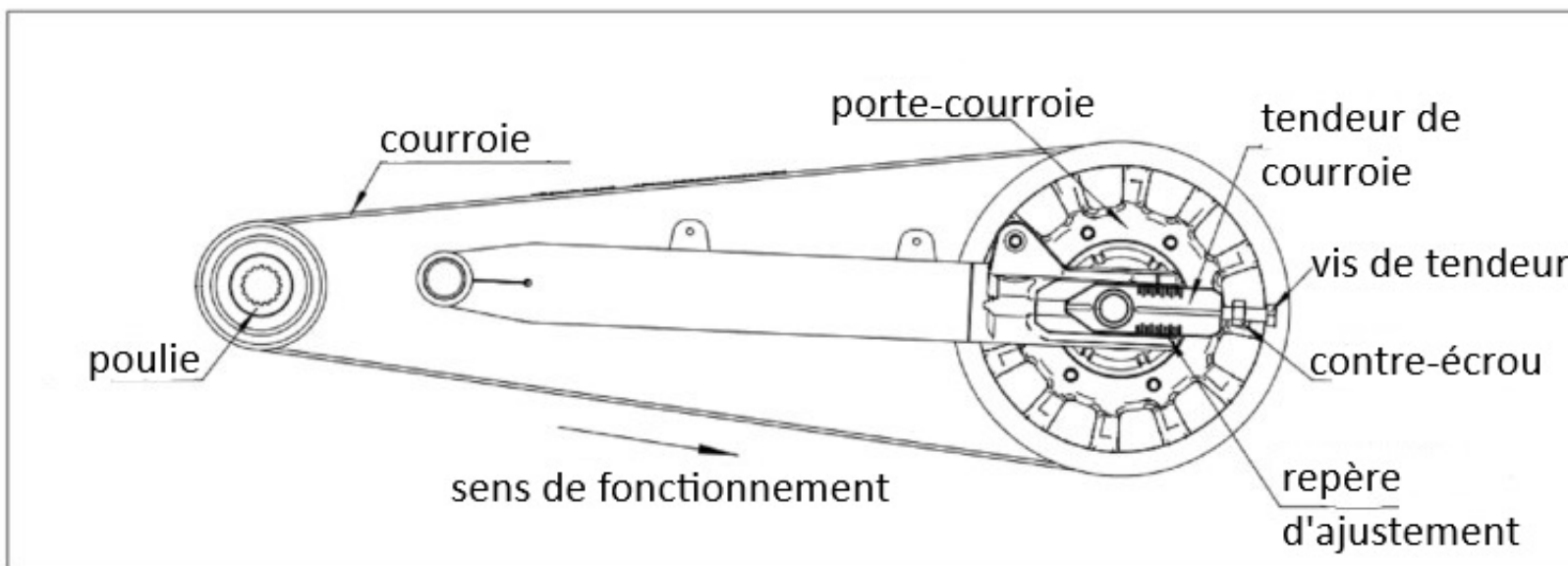
1. Vérifiez s'il est normal de tourner l'extrémité avant de la plus à gauche vers la plus à droite et si la limite est fiable.
2. Vérifiez si la rotation de la poignée de commande d'accélérateur de la position complètement fermée est flexible; s'il peut revenir automatiquement à la position lorsque la poignée est relâchée.

### Inspection, réglage et ajustement de la courroie

**Modèle de la courroie :** 1881-H11M-30mm

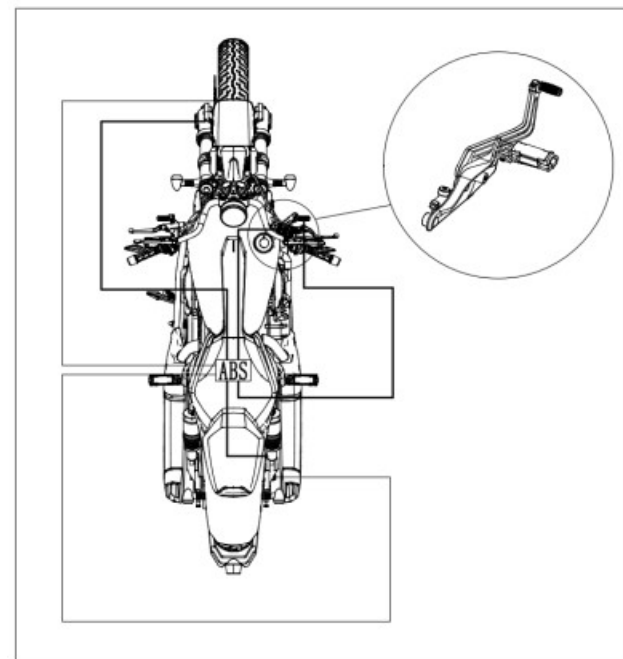
Avant chaque utilisation, vérifiez que le système d'entraînement par courroie fonctionne correctement. Si vous remarquez un défaut ou un dommage, vous devez le réparer rapidement en vous rapprochant de votre concessionnaire BENDA.

**Ajustement :** La tension d'installation de la courroie doit être réalisée avec des outils professionnels. Si vous avez besoin d'ajuster la tension de la courroie, nous vous invitons à vous rendre chez votre concessionnaire BENDA.



### Système anti-blocage (ABS)

L'ABS se compose d'une unité hydraulique, d'une unité de commande ABS et d'une pompe de retour, montées sous le châssis. Il y a un capteur de vitesse de roue sur chacune des roues avant et arrière. L'ABS fonctionne à l'aide de deux circuits de freinage séparés (freins avant et arrière). En mode de fonctionnement normal, le système de freinage fonctionne de la même manière qu'un système de freinage conventionnel sans ABS. Ce n'est que lorsque l'unité de commande ABS reconnaît qu'une roue a tendance à se bloquer que l'ABS commence à fonctionner en ajustant la pression de freinage. Ce processus de réglage peut être ressenti par un léger saut sur la poignée de frein avant ou la pédale de frein. Après avoir allumé le contacteur d'allumage, le voyant ABS doit s'allumer et s'éteindre lorsque la vitesse de démarrage est supérieure à 5 km/h. Si le voyant d'avertissement ABS ne s'éteint pas après le démarrage ou s'allume pendant la conduite, cela signifie qu'il y a un défaut dans le système ABS, à ce moment-là, l'ABS ne peut plus être activé et les roues peuvent être bloquées pendant le freinage.



#### **Attention :**

Ce n'est que lorsque l'ABS est désactivé que les roues arrière peuvent être tournées pendant que le frein avant est tendu.

Si des modifications sont apportées, telles que le raccourcissement ou l'allongement de la course d'amortissement, l'utilisation d'autres diamètres de jante, d'autres pneus, une mauvaise pression des pneus, d'autres plaquettes de friction de frein, etc... L'ABS peut ne pas continuer à fonctionner. Le meilleur fonctionnement de l'ABS ne peut être assuré que par l'utilisation de pièces de rechange et de pneus recommandés par BENDA Motorcycle sur le système de freinage.

Veuillez effectuer l'entretien et les réparations nécessaires.

### Inspection et réglage des freins

Mesurez la course de la poignée de frein avant : 5-10mm

Mesurer l'épaisseur du disque de frein avant et l'épaisseur de la plaquette de frein (identique au frein arrière).

Vérifiez le niveau d'huile dans le réservoir d'huile.

Lorsque vous utilisez la poignée de frein, il est recommandé d'évacuer l'air du système de freinage avant de l'utiliser normalement. Auquel cas, il peut y avoir un impact sur les performances liées au freinage.

Ce travail doit être réalisé en concession.

#### **Remarques :**

Lorsque le disque de frein est usé jusqu'à l'épaisseur limite de 3 mm, il doit être remplacé.

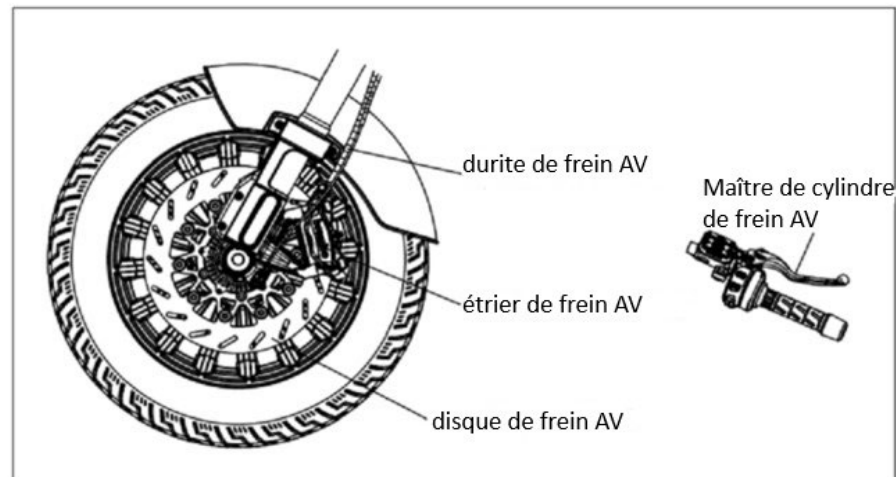
Lorsque la plaque de friction de frein est usée jusqu'à l'épaisseur limite de 1,5 mm, elle doit être remplacée.

#### **Attention :**

Les différentes qualités d'huile de frein ne peuvent pas être mélangées. L'huile de frein recommandée est DOT 4. L'huile de freins à une forte corrosivité, ne pas renverser sur la surface de la peinture ou des pièces en plastique. Si vous la buvez, vous devez expressément la cracher. Si vos yeux ou votre peau sont touchés, vous devez immédiatement vous rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin.

Le frein à disque hydraulique fonctionne sous haute pression .

Pour assurer la sécurité et la fiabilité, le système de frein à disque hydraulique doit être réparé par un personnel professionnel et technique..



### Vérification des disques de frein (avant et arrière)

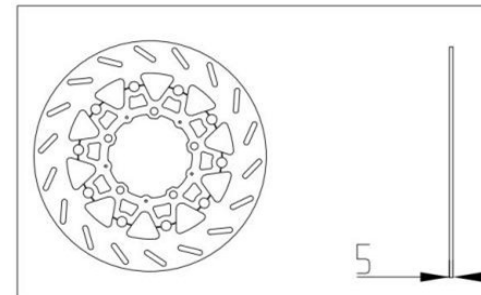
Le disque de frein s'usera progressivement lors d'une utilisation à long terme, de sorte que l'épaisseur du disque de frein doit être vérifiée en plusieurs points du disque de frein.

Vérifiez son apparence pour confirmer si le disque de frein est endommagé, fissuré ou déformé.

Si l'épaisseur du disque de frein est inférieure à la valeur spécifiée : remplacez le disque de frein.

Si le disque de frein est endommagé, fissuré ou déformé : Veuillez remplacer le disque de frein.

**Epaisseur du disque de frein** : pas moins de 4mm.



### **Note :**

L'usure du disque de frein réduira l'épaisseur du disque sur la surface de contact de la plaquette de friction de frein, cela réduira l'effet de freinage et constituera une menace pour votre sécurité de conduite, une fois les dommages, les fissures, la déformation, veuillez remplacer le disque de frein immédiatement.

Lorsque le disque de frein est usé à l'épaisseur limite de 4 mm, il doit être remplacé; Retirez les étriers avant et les roues avant de remplacer les disques.

### Vérification du niveau de liquide du système de freinage avant

Ajustez la position du véhicule de manière à ce que le liquide de frein soit en position horizontale et vérifiez le niveau de liquide de frein à travers la fenêtre de niveau de liquide.

Lorsque le niveau de liquide de frein est inférieur au repère de l'échelle : veuillez faire le plein de liquide de frein à temps.

#### **Note :**

Si le niveau de liquide de frein est inférieur à la coche, cela signifie que le système de freinage n'est pas étanche ou que les plaquettes de frein sont complètement usées.

Vérifiez de système de freinage et ne conduisez plus le véhicule, veuillez-vous rendre au point après-vente BENDA désigné pour réparation.

Une utilisation excessive de liquide de frein réduira l'effet de freinage, veuillez donc remplacer le liquide de frein à temps.

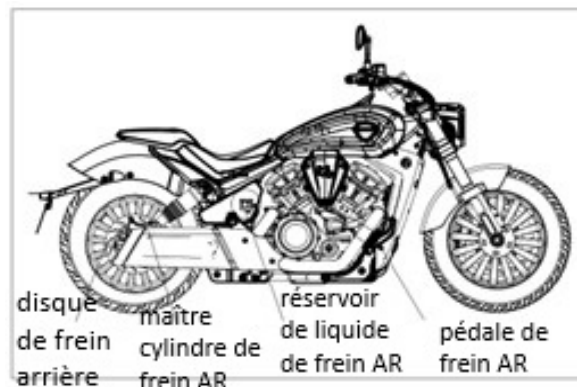
### Inspection et réglage des freins arrière

La course libre de la pédale de frein après la mesure est de 10 ~20mm.

Mesurez l'épaisseur du disque de frein arrière et l'épaisseur de la plaquette de frein .

Vérifiez le niveau d'huile dans le gobelet d'huile; Vérifiez que le tuyau d'huile de frein et que le réservoir d'huile de frein ne fuient pas ou qu'il n'y aie pas de fissure, Vérifiez l'usure des disques de frein.

Lorsque vous utilisez la pédale de frein, si vous sentez que la pression de la pédale est insuffisante, il y a de l'air dans le système de freinage; l'air du système de freinage doit être complètement évacué avant une utilisation normale; Le non-respect de cette consigne réduira les performances de freinage des freins. Veuillez-vous rendre au point après-vente BENDA désigné pour réparation.

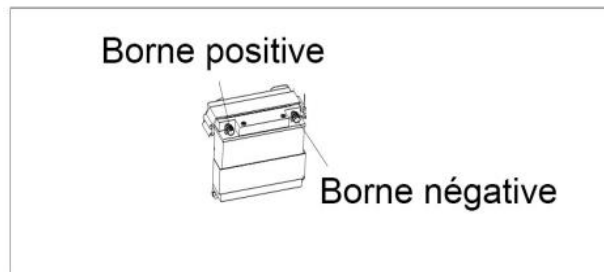


### Remplacement de la batterie

**Modèle de la batterie :** MG14ZS-C.

**Capacité :** 12V 11,2 Ah

**Charge standard :** 1A ~ 1,5A\*6 ~ 8 h.



#### Retirer la batterie

- ① Retirez le verrou du coussin de selle du boîtier de la batterie et retirez le coussin. Ouvrez-le.
- ② Retirez le support de l'ECU.
- ③ Retirez le fil négatif en premier (-).
- ④ Enlevez le fil positif (+).
- ⑤ Retirez la batterie.

### Installation de la batterie

L'ordre d'installation de la batterie est contraire à la procédure de dépose.

Installez d'abord le fil positif (+), puis installez le fil négatif (-).

Retirez l'attache de la batterie avec les fils positif et négatif, retirez la batterie.

Raccordez le câble du chargeur et assurez-vous que le courant de charge est égal à 1 / 10A de la capacité de la batterie.

Pour plus d'informations sur le chargeur, vous pouvez directement vous rapprocher de votre concessionnaire.

### Inspection et entretien de la batterie

Lorsqu'il est utilisé fréquemment, le système de charge de la moto remplit automatiquement la batterie. Si vous utilisez votre véhicule de manière occasionnelle, la puissance de la batterie peut être insuffisante. Lorsqu'elle n'est pas utilisée, la batterie doit être retirée pour maintenir la charge de la batterie et périodiquement pour charger la batterie.

Les bornes positive et négative de la batterie doivent être nettoyées régulièrement.

Lors du remplacement de la batterie, vous devez utiliser le même type et les mêmes spécifications de la batterie d'origine.

#### **Attention :**

La batterie contient de l'acide sulfurique. Il est donc vivement conseillé de porter des vêtements de protection et des lunettes de protection pour le travail. L'électrolyte est également un produit chimique toxique. Si vous avalez accidentellement l'électrolyte, vous devez boire beaucoup d'eau ou de lait, puis une émulsion d'oxyde de magnésium ou une huile végétale, et consulter immédiatement un médecin.

Les composants des piles contiennent du plomb ou des composés de plomb. Ils doivent être lavés après toute manipulation de pièces contenant du plomb.

La batterie doit être conservée dans un endroit à l'abri des enfants.

La batterie contient des substances toxiques, ainsi que de l'acide sulfurique et du plomb. Les piles usagées doivent être éliminées ou récupérées conformément à la législation locale.

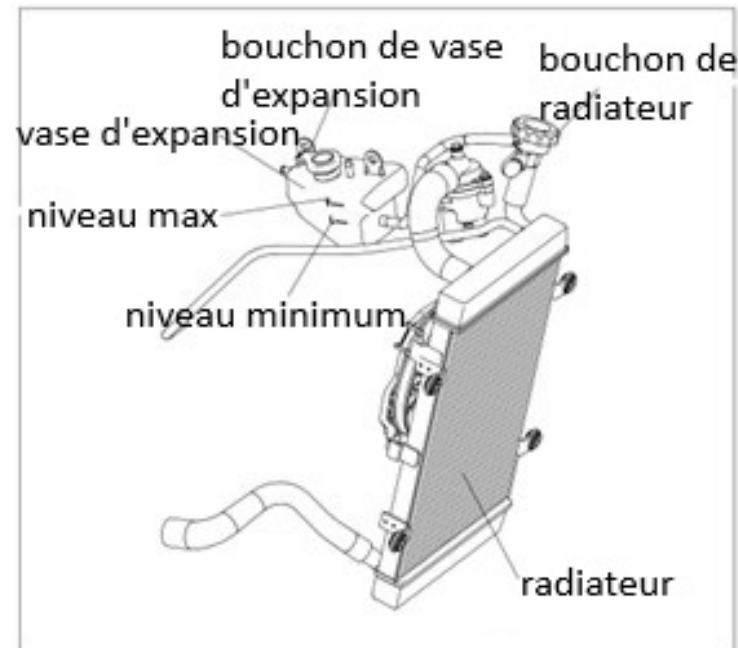
#### **Remarques :**

Si vous utilisez votre véhicule peu fréquemment, vous devez utiliser le voltmètre pour vérifier la tension de la batterie toutes les semaines. Si vous n'utilisez pas le véhicule pendant plus de deux semaines, vous devez charger la batterie.

### Instruction d'utilisation et d'entretien du système de refroidissement par eau du moteur

Le système de refroidissement peut empêcher le moteur de surchauffer. Un entretien régulier peut prolonger la durée de vie du moteur. Le radiateur est situé à l'avant du moteur, il doit être régulièrement nettoyé de la poussière et de la saleté.

Le liquide de refroidissement a cinq caractéristiques : anti-corrosion, anti-cavitation, de point d'ébullition élevé, antitartre et antigel. Il est généralement mélangé avec de l'antigel concentré et de l'eau douce (eau pure ou distillée) dans un rapport approprié.



#### **Note :**

Le liquide de refroidissement ne peut pas être remplacé par de l'eau du robinet ou d'autres liquides car il pourrait endommager le moteur.

Si le liquide de refroidissement doit être remplacé ou s'il y a une fuite, veuillez-vous rendre directement chez votre concessionnaire BENDA le plus proche.

### Capacité du réservoir de liquide de refroidissement

La quantité totale de liquide de refroidissement est de 2300 ml.

1. Positionnez la moto droite sur un terrain plat.
2. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Le niveau doit se situer entre les lignes d'échelle supérieure et inférieure. S'il est inférieur au repère, veuillez ajuster jusqu'au repère supérieur.

Pour cela, stationnez la moto droite, attendez que le moteur refroidisse et suivez les étapes ci-dessous :

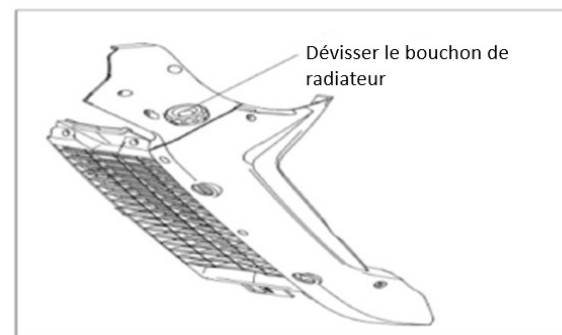
1. Dévissez le couvercle du réservoir.
2. Versez le liquide de refroidissement de l'embouchure d'eau et ajoutez le liquide de refroidissement à la position de la ligne d'échelle supérieure.
3. Fermez le couvercle du réservoir.

#### **Note :**

Lorsque le liquide de refroidissement n'est pas utilisé, il doit être stocké dans un endroit frais et sec.

Le liquide de refroidissement est un produit toxique qui doit être tenu hors de portée des enfants et de la peau.

Lors de l'entretien du moteur et dans le cas où vous devez desserrer l'écrou du cylindre, veuillez d'abord vidanger le liquide de refroidissement pour l'empêcher de pénétrer dans le carter. Etant donné que le point d'ébullition de l'antigel est supérieur à celui de l'eau pure, le couvercle de radiateur ne doit pas être ouvert lorsque le moteur tourne afin d'éviter les brûlures.



### Remplacement de fusible

Avant de vérifier ou de remplacer le fusible, le contacteur d'allumage et le commutateur électrique doivent être fermés. N'utilisez jamais un fusible différent du courant nominal.

### Nettoyage du véhicule

Nous vous recommandons un nettoyage régulier, afin de détecter les dommages du véhicule, l'usure ou les fuites d'huile. Lors du nettoyage, attendez que le moteur soit froid, avec de l'eau propre après le lavage.

Il est préférable d'utiliser un chiffon pour frotter et ne pas utiliser de pièces de pulvérisation d'eau à haute pression : phares, clignotants, contacteur d'allumage, interrupteurs électriques, instruments, pièces et conduites électriques, batteries, filtres à air, roues, la culasse du moteur et ainsi de suite.

Après le nettoyage le véhicule doit être testé pour ajuster la récupération avant utilisation.

### Stockage du véhicule

Il convient de stocker le véhicule dans un endroit sec, à l'abri du soleil et de toute source de chaleur.

1. Nettoyer le véhicule et le sécher.
2. Débrancher puis déposer la batterie à conserver dans un endroit à température ambiante, bien ventilé.
3. Vider le réservoir de carburant et pulvériser à l'intérieur d'une huile antirouille, puis fermer le réservoir et le bouchon.
4. Surélever le véhicule avec des cales en bois, pour qu'il ne touche pas directement le sol.
5. Couvrir le véhicule avec une bâche de protection.

Branchez impérativement la batterie à un mainteneur / régulateur de charge.

### Mise en route après une longue période de stockage

Après une longue période de stockage, quelques précautions sont à prendre avant de remettre en route.

1. Remplacez l'huile moteur si le véhicule est immobilisé depuis plus de 3 mois.
2. Nettoyez l'intérieur du réservoir essence.
3. Inspectez le véhicule pour traiter d'éventuelles traces de rouille.
4. Effectuez tous les contrôles préconisés au chapitre « Vérifications à faire avant chaque utilisation ».
5. Essayez le véhicule à un endroit où la circulation est moins dense.

## Fiche technique

| Modèle                   | DARKFLAG 500cm <sup>3</sup>                           |
|--------------------------|-------------------------------------------------------|
| L * l * H                | 2330 x 907 x 1110 (mm)                                |
| Empattement              | 157 mm                                                |
| Hauteur de selle         | 72 cm                                                 |
| Moteur                   | Quatre cylindres en V, refroidissement liquide        |
| Alésage * course         | 53,5 * 55,2 mm                                        |
| Puissance maximum        | 40 kW à 9000 trs/mn (55ch)                            |
| Couple maximum           | 42 nm à 6500 trs/mn                                   |
| Transmission             | 6 vitesses                                            |
| Vitesse maximum          | 160 km/h                                              |
| Taux de compression      | 11.5 : 1                                              |
| Bougie                   | CPR8EA-9 (NGK)                                        |
| Réservoir                | 16 litres                                             |
| Suspension               | Double amortisseur avant / Double amortisseur arrière |
| Freinage                 | Freins à disque ABS                                   |
| Pneus                    | Pneu avant : 130/90-16 / Pneu arrière : 150/80-16     |
| Compteur                 | Digital                                               |
| Démarrage                | Electrique                                            |
| Homologation             | 2 places                                              |
| Consommation             | 3,9 l / 100 km                                        |
| Poids en ordre de marche | 241 kg                                                |
| Transmission             | Courroie                                              |

## Méthodes et résolutions des problèmes rencontrés

| Problèmes rencontrés     | Parties                         | Causes                                                                       | Résolution           |
|--------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Le moteur ne démarre pas | Système de carburant            | Pas de carburant dans le réservoir                                           | Ajouter du carburant |
|                          |                                 | Pompe à essence bloquée ou endommagée, mauvais carburant ou mauvaise qualité | I ou R               |
|                          | Système de démarrage            | Défaillance de la bougie                                                     | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance de l'anti-parasite                                               | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance de la bobine d'allumage                                          | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance de l'ECU : mauvais contact ou grillé                             | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance du relai de démarreur                                            | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance du stator                                                        | I ou R               |
|                          | Système de pression du cylindre | Défaillance du mécanisme de démarrage                                        | I ou R               |
|                          |                                 | Défaut cylindre, piston, segment                                             | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance des soupapes                                                     | I ou R               |
|                          |                                 | Défaut du réglage des soupapes                                               | I ou R               |
|                          |                                 | Prise d'air d'admission                                                      | I ou R               |
|                          | Filtre                          | Filtre à air encrassé                                                        | N ou A               |

A : ajustement / N : nettoyage / I : inspection / R : remplacement / RE : réparation

## Méthodes et résolutions des problèmes rencontrés

| Problèmes rencontrés | Parties              | Causes                                                                                                                                                       | Résolution      |
|----------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Manque de puissance  | Piston de soupape    | Dépôts de carbone excessifs sur les soupapes d'admission et d'échappement : mauvaise qualité d'huile ou d'échappement                                        | I ou R ou RE    |
|                      | Embrayage            | Embrayage qui patine : mauvaise qualité de l'huile / mauvais réglage de la garde ou usure                                                                    | I ou R ou RE    |
|                      | Bloc cylindre, bague | Usure du bloc cylindre et des segments de piston : manque d'huile ou huile de mauvaise qualité.                                                              | Changer l'huile |
|                      | Freins               | Mauvais réglage                                                                                                                                              | A               |
|                      | Moteur               | Surchauffe moteur : mélange trop riche ou mauvaise qualité de carburant , manque de liquide de refroidissement.<br>Utilisation de bio carburant type E10-E85 | A ou R          |
|                      | Bougie               | Ecart de bougie anormal<br>Coloration anormale                                                                                                               | A ou R          |
|                      | Pipe d'admission     | Obstruction ou prise d'air                                                                                                                                   | A ou R          |
|                      | Culasse              | Défaut d'étanchéité                                                                                                                                          | A ou R          |
|                      | Système électrique   | Mauvaise connexion (faisceau endommagé)                                                                                                                      | I ou R ou RE    |
|                      | Filtre à air         | Filtre à air colmaté                                                                                                                                         | N ou R          |

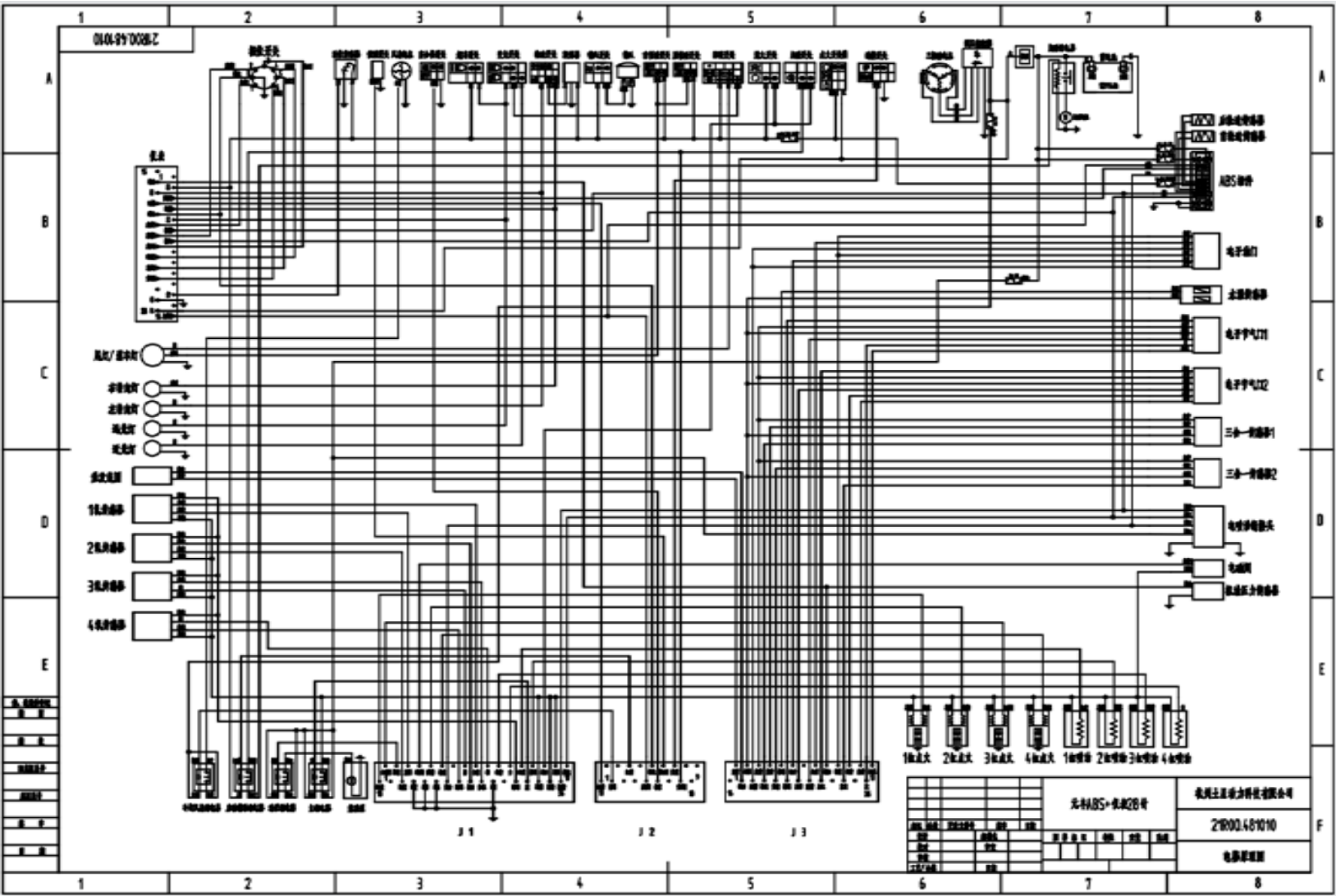
A : ajustement / N : nettoyage / I : inspection / R : remplacement / RE : réparation

## Méthodes et résolutions des problèmes rencontrés

| Problèmes rencontrés        | Parties                  | Causes                                                                                                                | Résolution |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Phare et feu arrière        | Câble                    | Dépôts de carbone excessifs sur les soupapes d'admission et d'échappement : mauvaise qualité d'huile ou d'échappement | A          |
|                             | Commodos gauche et droit | Défaillance ou mauvaise connexion                                                                                     | A ou R     |
|                             | Phare                    | Ampoule HS ou mauvaise connexion                                                                                      | A ou R     |
|                             | Régulateur de tension    | Régulateur HS ou mauvaise connexion                                                                                   | I ou R     |
|                             | Magneto d'allumage       | Mauvais contact ou brûlé                                                                                              | I ou R     |
| Le klaxon ne fonctionne pas | Batterie                 | Pas de courant dans la batterie                                                                                       | A ou R     |
|                             | Commodo gauche           | Bouton de klaxon                                                                                                      | A ou R     |
|                             | Câble                    | Mauvais contact                                                                                                       | A ou R     |
|                             | Klaxon                   | Klaxon endommagé                                                                                                      | A ou R     |

A : ajustement / N : nettoyage / I : inspection / R : remplacement / RE : réparation

Schéma électrique



# Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien DARKFLAG 500 cm<sup>3</sup>    Planning de révisions périodiques

| Composant / km                                                 | 1000 km<br>ou 1 an | 6000km<br>ou 1 an | Tous les 5000 km ou tous les ans                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Révision générale                                              | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Huile moteur / Filtre à huile                                  | R                  | R                 | R                                                                                                                  |
| Ecrous, boulons et fixations                                   | S                  | S                 | S                                                                                                                  |
| Câble de frein                                                 | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Courroie de transmission                                       | I                  | I                 | Contrôler la tension tous les 500 kilomètres, remplacer tous les 12500 km                                          |
| Filtre à air                                                   | I                  | R                 | Nettoyer tous les 5000 km et remplacer tous les 10 000 km ou 5 ans                                                 |
| Filtre à essence métal                                         | I                  | R                 | Remplacer tous les 10 000 km                                                                                       |
| Crépine à essence                                              | I                  | C                 | Nettoyer tous les 10 000 km et remplacer si nécessaire                                                             |
| Bobine haute tension                                           | I                  | I                 | Contrôler tous les 10 000 km, remplacer si besoin                                                                  |
| Bougie                                                         | I                  | R                 | Contrôler et nettoyer tous les 5000 km, remplacer tous les 10 000 km                                               |
| Contacteur de freins avant et arrière                          | I                  | I                 | Contrôler tous les 5000 km                                                                                         |
| Plaquettes de freins                                           | I                  | I                 | Remplacer si nécessaire                                                                                            |
| Liquide de frein                                               | I                  | I                 | Ajuster le niveau si nécessaire (remplacer tous les 30 000 km ou 24 mois)                                          |
| Disque / Tambour                                               | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Suspension                                                     | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Composant électrique                                           | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Soupapes                                                       | I                  | I                 | Ajustement tous les 10 000 km si nécessaire                                                                        |
| Pot d'échappement                                              | I                  | I                 | Inspecter, serrer l'écrou du pot                                                                                   |
| Béquille latérale                                              | I                  | I                 | I / S / R si nécessaire                                                                                            |
| Direction                                                      | I                  | I                 | Inspection / Ajustement, serrage des roulements du T de fourche et du niveau d'huile d'amortisseur, si nécessaire. |
| Pneu                                                           | I                  | I                 | Inspecter : gonfler, remplacer la valve, le pneu si nécessaire                                                     |
| Régulateur de tension                                          | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Batterie                                                       | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Durite de vidange de séparateur d'huile et d'eau (boîte à air) | I                  | I                 | Contrôler et vidanger tous les 5000 km                                                                             |

# Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien DARKFLAG 500 cm<sup>3</sup>    Planning de révisions périodiques

| Composant / période               | Inspection pré-conduite | Kilométrage |      |       |       |       |       |       | Inspection annuelle | Remplacement régulier       |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------------|-----------------------------|
|                                   |                         | 1000        | 6000 | 11000 | 16000 | 21000 | 26000 | 31000 | I                   |                             |
| Carburant                         | R                       |             | I    | I     | I     | I     | I     | I     |                     |                             |
| Niveau de carburant               | I                       |             |      |       |       |       |       |       |                     |                             |
| Accélération                      | I                       |             | I    | I     | I     | I     | I     | I     |                     |                             |
| Tuyau d'aspiration carter d'huile |                         |             | C    | C     | C     | R     | C     | C     | C                   |                             |
| Bougie                            | I                       | I           | I    | R     | I     | R     | I     | R     |                     |                             |
| Soupape                           |                         | I           |      | I     |       | I     | I     | I     |                     |                             |
| Huile moteur                      | R                       | R           | R    | R     | R     | R     | R     | R     | R                   |                             |
| Filtre à huile                    | R                       | R           | R    | R     | R     | R     | R     | R     | R                   |                             |
| Régime (ralenti)                  | I                       | I           | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   |                             |
| Injection d'air secondaire        |                         |             | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   |                             |
| Courroie de transmission          | I                       | I           | I    | R     | I     | I     | I     | I     | I                   | Tous les 12500 km/ ou 5 ans |
| Liquide de frein                  |                         | I           | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   | 24 mois                     |
| Plaquettes de freins et étrier    | I                       |             | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   |                             |
| Arrêt d'urgence                   | I                       |             |      |       |       |       |       |       |                     |                             |
| Feux et klaxon                    | I                       |             |      |       |       |       |       |       |                     |                             |
| Embrayage                         | I                       | I           | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   |                             |
| Béquille latérale                 |                         |             | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   |                             |
| Suspension                        |                         |             | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   |                             |
| Ecrous, vis et supports           |                         | I           | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   |                             |
| Roues et pneus                    | I                       |             | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   |                             |
| Roulement et direction            |                         |             | I    | I     | I     | I     | I     | I     | I                   |                             |

I : inspecter (nettoyer, ajuster, lubrifier ou remplacer si nécessaire). N : Nettoyer R : Remplacer ; S : Serrer.

\*Dans le cas où le véhicule aurait atteint un kilométrage au-delà de ce qui est indiqué au-dessus, répétez les opérations selon les circonstances spécifiées ici. Si le véhicule est utilisé dans des environnements extrêmement humides, poussiéreux, pluvieux ou gazeux, la période de maintenance devra être raccourcie.

## Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien DARKFLAG 500 cm<sup>3</sup>

---

Cher client,

Ce livret donne des explications sur les clauses, les conditions de la garantie et sur la façon d'effectuer au besoin, une demande d'application de la garantie. Il contient également une partie constituant le carnet d'entretien qui doit être renseignée pour profiter pleinement de la garantie.

Vous avez fait l'acquisition d'un produit fabriqué avec soin. Pour le maintenir en parfait état, il devra être régulièrement entretenu par un concessionnaire agréé. Le manuel du propriétaire contient des détails du plan d'entretien requis. Il vous appartient de vérifier que le carnet d'entretien est tenu à jour par le concessionnaire agréé assurant l'entretien. Il est également conseillé de conserver toutes les factures relatives à l'entretien et aux réparations dans l'hypothèse où ce livret serait égaré.

Ce livret contient également un enregistrement du contrôle avant livraison qui doit avoir été rempli et signé par votre concessionnaire.

Le manuel du propriétaire donne également des détails relatifs aux contrôles de sécurité quotidiens et à d'autres tâches qui doivent être effectuées par le propriétaire. Ces contrôles sont essentiels.

La première page concerne votre certificat de garantie que vous recevez directement de BENDA. Les pages suivantes se rapportent aux clauses et conditions de la garantie BENDA. Veuillez lire ces informations attentivement afin d'être informé de l'étendue de la garantie dans l'hypothèse où un problème surviendrait.

Enfin, prenez toujours la peine de protéger votre moto contre le vol : utilisez un deuxième antivol approprié.

Nous sommes persuadés que votre nouvelle moto vous procurera de nombreuses heures d'utilisation agréable.

BENDA MOTORCYCLES

**REMARQUE IMPORTANTE:** CE LIVRET CONTIENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES : VEUILLEZ LE RANGER EN LIEU SUR CAR IL SERA NÉCESSAIRE EN CAS DE DEMANDE D'APPLICATION DE LA GARANTIE ET POUR LE SUIVI DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN.

## **NOTES**

## Sommaire

|                                                                   |       |
|-------------------------------------------------------------------|-------|
| Conditions générales de vente .....                               | 65/68 |
| Période de garantie .....                                         | 69    |
| Clauses et conditions de la garantie .....                        | 70    |
| Exclusions de la garantie .....                                   | 71/72 |
| Demande d'application de la garantie .....                        | 73    |
| Divers .....                                                      | 74    |
| Utilisation à l'étranger .....                                    | 75    |
| Garantie pour les pièces détachées et accessoires .....           | 76/77 |
| Transfert de propriété .....                                      | 78/81 |
| Transfert de garantie .....                                       | 82    |
| Exigences d'entretien .....                                       | 83/84 |
| Contrôle avant livraison .....                                    | 85    |
| Carnet d'entretien .....                                          | 86/90 |
| Carnet d'entretien programmé .....                                | 91    |
| Carnet d'entretien des réparations et des pièces remplacées ..... | 92/96 |
| Carnet d'enregistrement des rappels .....                         | 97    |

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### - Article 1 : Clause générale

Sauf dérogation expresse et formelle de notre part, nos ventes sont soumises aux présentes conditions et prévalent sur toutes autres conditions d'achat. Nos catalogues et tarifs sont non contractuels et n'engagent d'aucune façon la société MAGMOTO.

#### - Article 2 : Réalisation du contrat

La vente devient ferme et définitive après signature du bon de commande numérique ou papier et acceptation des conditions générales de vente. Tout devis établi par MAGMOTO et dûment accepté par le client, peut modifier ou compléter les présentes conditions. Toutes commandes reçues du client, seront considérées comme ferme et définitive qu'après acceptation de MAGMOTO. Dans ce cas précis, cette acceptation constituera les conditions particulières.

#### - Article 3 : Mise à disposition et/ou livraison

Tous les produits vendus par MAGMOTO, doivent être impérativement retirés par l'acheteur dès la mise à disposition, en nos locaux. Pour toute livraison au domicile du client, ce dernier devra en faire la demande lors de la commande. Nous rappelons que toute livraison à domicile fera l'objet d'une facturation du coût de transport en supplément, et tous transports seront aux risques et périls de l'acheteur. À charge de ce dernier de s'assurer de la conformité du produit, en aucun cas MAGMOTO ne pourra être tenu responsable pour toute avarie, manquement ou retard. Toutes contestations et réserves devront être consignées sur le cahier d'émargement du transporteur et confirmées par lettre recommandée AR dans les trois jours, à date de réception de la marchandise, par l'acheteur (article L133-3 du code de commerce).

### **- Article 4 : Caractéristiques techniques**

Les photographies du catalogue papier ou sur Internet sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert, notamment en ce qui concerne les couleurs. Les performances et caractéristiques techniques indiquées sont à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de MAGMOTO.

### **- Article 5 : La garantie**

#### ***5.1 : Conditions d'application de la garantie conventionnelle***

Tous les produits MAGMOTO bénéficient de la garantie légale contre les vices cachés. (Art L.211-1 à L.212-1 du Code de la Consommation). Les produits sont garantis par le constructeur, à défaut par MAGMOTO. La garantie court à compter de la date de livraison, sauf pour les produits faisant l'objet de conditions particulières expressément signifiées. La garantie ne sera prise en compte que sur présentation de la facture d'achat datée.

Les véhicules bénéficiant d'une garantie commerciale de 1 an ou 2 ans pièces et main-d'œuvre devront être suivis et entretenus durant toute la durée de la garantie par un professionnel des motocycles appartenant au réseau de distribution MAGMOTO. En cas de demande de prise en charge, le propriétaire du véhicule devra être en mesure de présenter toutes ses factures d'entretien. La durée de garantie commence à la date de la première mise en circulation du véhicule. La carte grise faisant foi.

### 5.2 : Restrictions

**Attention :** La batterie, les fusibles, tous les joints SPI, toriques et autres, les pièces d'usure comme les disques de freins, les plaquettes de freins, les tambours de freins, les pneumatiques, les bougies, les ampoules, les câbles (de frein, d'accélérateur et d'embrayage)), les rotules, les biellettes, les amortisseurs, les soufflets de transmission, de direction, les chaînes, couronnes et pignons de transmission, les courroies, les durites et les contacteurs ne sont pas garantis. En revanche, la garantie est exclue pour toute détérioration provenant de l'usure ou de causes étrangères aux qualités intrinsèques de la marchandise, telles que celles résultant d'une utilisation anormale (charge, humidité, surrégime ou chauffage excessif, etc...) ou du fait de l'acheteur (transport, manutention, montage lorsque ceux-ci ont été effectués par l'acheteur ou un tiers, etc...). La garantie est exclue pour tout débridage et modification de la fiche technique constructeur du produit. Les véhicules homologués sont réservés à un usage sur route, en aucun cas pour une utilisation sportive telle que le cross ou autre, une telle utilisation annulera automatiquement la garantie. Toutes formes de corrosion dues à un mauvais entretien ou à une exposition prolongée à l'air salin, par exemple au bord de la mer, sans protection ou sans nettoyage immédiat après exposition, ne seront couverts par la garantie.

L'utilisation d'un bio carburant annule automatiquement toutes garanties constructeur.

La garantie ne peut être appliquée si nos matériels sont utilisés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été construits, en particulier en cas de non-respect des conditions indiquées dans les carnets de garantie ou les notices d'utilisation. La garantie ne s'applique pas en cas de détérioration ou d'accident ou de défaut d'entretien, en cas de transformation du matériel ou d'intervention effectuée par du personnel ou une société non agréée par notre société ou réalisée avec des pièces de rechange non agréées par notre société. La garantie ne s'applique pas en cas de débridage du véhicule et/ou utilisation des pièces racing destinées exclusivement à un usage sur circuit ou strictement interdit sur routes ouvertes à la circulation.

### **5.3 : Limitation de responsabilité**

Les interventions à titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de vie de celle-ci. De convention expresse entre les parties, la responsabilité du vendeur résultant d'un vice de structure ou de fonctionnement du bien est limitée aux stipulations précédentes en ce qui concerne notamment les vices cachés et les dommages immatériels (article 1643 Code Civil). Le client s'engage à vérifier régulièrement tous les serrages de la machine avant chaque utilisation ainsi que tous les niveaux liquides.

### **- Article 6 : Règlement des litiges**

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité des défendeurs, sera à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Lille (59000) FRANCE.

### Période de garantie

BENDA garantit le produit spécifié à la première page du présent livret contre tout défaut de fabrication pendant la période ci-après à partir de la date de vente d'origine par un concessionnaire agréé BENDA.

Suivant le véhicule acquis, vous bénéficiez d'une garantie pièces ou pièces main-d'œuvre, sa durée vous sera précisée sur la facture qui vous sera remise par votre concessionnaire BENDA en conformité avec les garanties accordées par MAGMOTO.

Si une défaillance provoquée, selon MAGMOTO, par un défaut de fabrication se produit au cours de la période de garantie, MAGMOTO prendra à sa discrétion, des dispositions pour réparer ou remplacer les pièces nécessaires à titre gratuit pour le client.

Ce travail pourra être effectué par n'importe quel concessionnaire agréé BENDA. Il est toutefois conseillé de faire effectuer les réparations et l'entretien par le concessionnaire vendeur d'origine car il possède l'historique complet et la connaissance de votre produit.

Date de début de la garantie : la période de la garantie commence à la date de la première immatriculation, la carte grise faisant foi.

### Clauses et conditions de la garantie

**Important** : veuillez à lire ces clauses et conditions et vous assurer qu'elles sont comprises. Pour toute question, veuillez contacter votre concessionnaire BENDA.

Veuillez noter la signification des termes suivants utilisés tout au long de ce document :

« concessionnaire » : Concessionnaire agréé BENDA officiel pour le groupe de produits concernés.

Cette garantie contient des obligations et des exclusions qui concernent MAGMOTO et un quelconque de ses concessionnaires agréés ou le personnel de ces derniers.

Au titre de la réglementation sur la consommation dans l'Union Européenne, vous disposez de droits légaux inclus dans les lois régissant la vente de marchandises aux consommateurs (utilisateurs privés). Cette garantie ne réduit ni n'affecte en rien les droits légaux de l'acquéreur.

**Remarque** : la garantie fournie par MAGMOTO ne s'applique qu'aux produits importés officiellement en Europe par MAGMOTO et vendus en Europe par un concessionnaire agréé MAGMOTO.

### Exclusions de garantie

MAGMOTO n'acceptera aucune responsabilité si, l'appréciation de MAGMOTO, la (les) pièce(s) nécessite(nt) une réparation ou un remplacement en tant que conséquence directe des événements suivants :

A/ Modification par rapport à la spécification standard affectant le fonctionnement, la longévité ou la sécurité du produit ou d'un quelconque de ses composants ou accessoires d'origine BENDA tels que :

1. Montage de pièces ou accessoires autres que des produits BENDA d'origine, sauf s'ils ont été recommandés ou homologués par écrit par MAGMOTO.
2. Modifications ou réglages non recommandés ou homologués par écrit par MAGMOTO.

B/ Utilisation d'huiles de graissage, de carburant ou d'autres liquides (y compris les produits de nettoyage) non conformes aux recommandations présentes dans le manuel du propriétaire.

C/ Utilisation incorrecte, réparation incorrecte (cela inclut le montage de pièces autres que des pièces d'origine) : dommages dus à un accident ou à un incendie, contamination par de l'eau ou d'immersion dans l'eau.

D/ Détérioration due à l'usure normale en service. La garantie ne couvre pas les réglages d'entretien régulier ou le remplacement normal des fournitures (comme les huiles, liquides, bougies, filtres) ou les pièces sujettes à usure (comme les matériaux de friction pour frein et embrayage, les chaînes ou les courroies d'entraînement et les pneus). Toutefois, de tels articles sont couverts si leur remplacement est requis par suite d'un défaut de fabrication ou de matière.

E/ Les compétitions et usages associés sont spécifiquement exclus des clauses et dispositions de la présente garantie.

F/ Tout dommage direct ou indirect résultant d'un accident ou d'une négligence ou d'une utilisation abusive par le conducteur. La garantie peut ne pas s'appliquer si :

1. L'entretien périodique n'est pas effectué par un concessionnaire agréé BENDA aux intervalles appropriés selon les indications figurant dans le manuel du propriétaire. Une preuve de ces opérations d'entretien devra être produite, sur demande, au moment de la demande d'application de la garantie.
2. Il appartient au propriétaire de vérifier que le carnet d'entretien est tenu à jour par le concessionnaire assurant l'entretien. Il est également conseillé de conserver toutes les factures relatives à l'entretien et aux réparations dans l'hypothèse où ce livret serait égaré.
3. Si un problème rencontré n'est pas notifié à un concessionnaire de BENDA dans un délai raisonnable, ou si la moto n'est pas contrôlée correctement par son concessionnaire, le propriétaire devra prendre toutes les dispositions possibles pour éviter d'autres dommages dès que le problème est perceptible. Tout dommage indirect résultant de la poursuite de l'utilisation du produit après identification d'un problème peut ne pas être couvert par la présente garantie.

### Demande d'application de la garantie

Si vous rencontrez un problème avec votre véhicule, couvert par la garantie, il convient de prendre les dispositions suivantes :

1. Si le problème est susceptible de provoquer d'autres dommages, ou présente le moindre risque pour la sécurité, cessez d'utiliser votre machine immédiatement et demandez l'avis du concessionnaire BENDA le plus proche. Lorsque le problème se produit, il est essentiel d'en informer tout de suite votre concessionnaire pour lui permettre de rechercher la cause. En tant que propriétaire du véhicule, vous devez veiller à prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir d'autres dommages directs ou indirects.
2. Même si le problème ne vous semble pas à caractère urgent, contactez tout de même votre concessionnaire BENDA et prenez rendez-vous pour faire contrôler votre deux-roues.
3. **MAGMOTO et votre concessionnaire n'assurent pas d'assistance dépannage au titre de la garantie.**

### Divers

**Panne :** En cas de panne, il appartient au propriétaire de décider de confier le véhicule, pour la suite, à un concessionnaire agréé BENDA.

MAGMOTO ne sera pas responsable des coûts liés à la récupération du véhicule ou d'autres coûts liés au transport d'un véhicule jusqu'à une concession BENDA.

**Perte du présent livret :** Ce livret est un document important. En cas de perte, MAGMOTO ne donnera suite au remplacement que si la demande est accompagnée d'une preuve de propriété provenant du concessionnaire vendeur. Le concessionnaire devra valider le contrôle avant livraison et l'historique d'entretien connu.

En cas de vente ou de transfert du véhicule, le changement doit être notifié dès que possible à MAGMOTO.

**Exigences d'entretien :** Pour des détails sur le plan d'entretien et l'entretien régulier, reportez-vous à la fin de ce livret ainsi qu'au manuel du propriétaire.

## Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien DARKFLAG 500 cm<sup>3</sup>

---

**Utilisation à l'étranger :** Si vous envisagez de voyager dans d'autres pays sur, ou avec, votre machine, veuillez noter les points suivants :

A/ Avant de partir, vérifiez que le plan d'entretien est à jour. Il se peut que vous devriez faire le prochain entretien plus tôt en fonction de la longueur de votre itinéraire et de la durée de votre voyage.

B/ Contactez une assurance et dépannage appropriés à votre voyage, avec couverture des pannes.

C/ Prenez avec vous le livret de garantie/ manuel de propriétaire.

D/ Si vous rencontrez des problèmes avec la machine, nous vous conseillons vivement de contacter le concessionnaire agréé BENDA le plus proche.

E/ Au besoin, vous pouvez contacter le distributeur national BENDA en utilisant les coordonnées figurant au dos de ce livret.

### Garantie pour les pièces détachées et accessoires

MAGMOTO garantit chaque pièce ou produit neuf contre tout défaut de fabrication durant la période indiquée ci-dessous à partir de la date de la vente d'origine par un concessionnaire agréé BENDA.

|                  | PERIODE DE GARANTIE                         |
|------------------|---------------------------------------------|
| PIECES DETACHEES | 6 mois                                      |
| ACCESSOIRES      | 6 mois (sauf période plus longue spécifiée) |

### Clauses et conditions

Les clauses et conditions de la garantie sont les mêmes que celles spécifiées dans le présent livret pour les produits BENDA. Veuillez-vous y référer en prenant note du fait que les exclusions suivantes s'appliquent :

A/ Réparation ou remplacement requis à la suite des événements suivants :

1. Accident.
2. Mauvaise utilisation ou négligence.
3. Absence d'entretien raisonnable et approprié.
4. Réparations effectuées de façon incorrecte.
5. Utilisation de pièces ou d'accessoires non conformes aux spécifications de MAGMOTO.
6. Modifications non recommandées ou non approuvées par écrit par MAGMOTO.
7. Usure et détérioration normales occasionnées par l'utilisation de la pièce ou de l'accessoire MAGMOTO.

B/ Les cas sont spécifiquement exclus des clauses et conditions de la présente garantie :

1. Toute pièce ou accessoire BENDA utilisé sur un produit BENDA engagé dans une compétition.
2. Toute pièce BENDA montée ou utilisée sur un produit d'un autre fabricant.
3. Tout accessoire BENDA modifié pour être utilisé ou monté sur un modèle BENDA pour lequel il n'est pas conçu ou recommandé.
4. Tout l'accessoire BENDA modifié pour être utilisé sur un produit d'un autre fabricant.



## Demande de transfert de propriété

- Nom / Prénom : .....
- Adresse complète : .....
- Numéro téléphone (obligatoire) : .....
- Adresse e-mail (facultative) : .....
- Kilométrage / Heures d'utilisation actuelles : .....

**Protection des données** – Veuillez lire la déclaration ci-dessous. Indiquez si vous êtes d'accord ou non en cochant l'une des cases prévues à cet effet.

MAGMOTO peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie à des fins marketing et/ou de développement de produits. En signant ce formulaire, je confirme que j'ai compris ce qui précède et j'indique ci-après mon approbation d'une telle utilisation. Je comprends également qu'il m'est possible à tout moment de révoquer l'approbation en contactant MAGMOTO par email: [contact@magmoto.com](mailto:contact@magmoto.com)

Je suis d'accord pour une telle utilisation des données : Oui ☐ Non ☐

Signature: ..... Date : .....

Délais relatifs à la machine (copier à partir de l'autocollant situé en première page).

N° de garantie du produit : ..... Modèle : .....

VIN : .....

N° d'enregistrement: ..... Date de fin de garantie : .....

AFFRANCHIR  
ICI

**TRANSFERT DE GARANTIE**  
**SAS MAGMOTO**  
**Zone d'Activité du Bois Dion**  
**Rue de la Fosse 6**  
**59162 Ostricourt**  
**FRANCE**



## Demande de transfert de propriété

- Nom / Prénom : .....
- Adresse complète : .....
- Numéro téléphone (obligatoire) : .....
- Adresse e-mail (facultative) : .....
- Kilométrage / Heures d'utilisation actuelles : .....

**Protection des données** – Veuillez lire la déclaration ci-dessous. Indiquez si vous êtes d'accord ou non en cochant l'une des cases prévues à cet effet.

MAGMOTO peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie à des fins marketing et/ou de développement de produits. En signant ce formulaire, je confirme que j'ai compris ce qui précède et j'indique ci-après mon approbation d'une telle utilisation. Je comprends également qu'il m'est possible à tout moment de révoquer l'approbation en contactant MAGMOTO par email: [contact@magmoto.com](mailto:contact@magmoto.com)

Je suis d'accord pour une telle utilisation des données : Oui ☐ Non ☐

Signature: ..... Date : .....

Délais relatifs à la machine (copier à partir de l'autocollant situé en première page).

N° de garantie du produit : ..... Modèle : .....

VIN : .....

N° d'enregistrement: ..... Date de fin de garantie : .....



AFFRANCHIR  
ICI

**TRANSFERT DE GARANTIE**  
**SAS MAGMOTO**  
**Zone d'Activité du Bois Dion**  
**Rue de la Fosse 6**  
**59162 Ostricourt**  
**FRANCE**

### Transfert de garantie

La garantie est transférable, à la discrétion de BENDA, sous réserve du respect des clauses et conditions énoncées dans le présent livret.

Les mêmes clauses et conditions s'appliquent au nouveau propriétaire mais il convient de remarquer que la garantie expire dans tous les cas après la période spécifique, à partir de la date de vente à l'acquéreur d'origine.

Pour transférer cette garantie, le nouveau propriétaire doit remplir la demande de transfert sur le formulaire détachable du présent livret, en veillant à mentionner tous les détails requis, et l'expédier à BENDA.

Si le nombre de changement de propriétaire dépasse le nombre de formulaires de transfert de livret, le nouveau propriétaire devra écrire à BENDA à l'adresse appropriée figurant au dos de ce présent livret en mentionnant tous les détails présents sur l'autocollant d'enregistrement de garantie situé en première page, en mentionnant en outre la date d'achat et de kilométrage.

**VEILLEZ À FAIRE SUIVRE LE PRÉSENT LIVRET LORS DE LA VENTE DU PRODUIT, FAUTE DE QUOI LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE NE POURRAIT PAS FAIRE DE DEMANDE DE TRANSFERT DE GARANTIE.**

### Exigences d'entretien

Les motos BENDA procurent de meilleures performances avec un entretien régulier, et chaque modèle dispose d'un plan d'entretien dont le but est de vous permettre de conserver un niveau de performance optimal dans le temps.

Pour respecter les clauses et conditions de la garantie, le véhicule doit être entretenu par un concessionnaire agréé BENDA conformément aux plans d'entretien détaillés dans votre manuel. Une partie du présent livret permet l'enregistrement des opérations d'entretien. Veillez à ce que votre concessionnaire applique son tampon sur la page concernée à chaque opération d'entretien.

**Votre responsabilité :** un plan d'entretien serait incomplet sans votre propre participation active pour les contrôles quotidiens énumérés dans le manuel du propriétaire. Un nettoyage régulier est également essentiel et doit être entrepris aussi souvent que nécessaire, notamment en hiver, pour prévenir les dommages et la corrosion provoquée par le sel sur les routes ou d'autres dépôts néfastes.

**Entretien par le concessionnaire BENDA :** le concessionnaire BENDA est équipé d'un outillage spécial, de manuels et d'informations spécifiques à l'entretien. Nous complétons ce dispositif par une assistance technique et un service de fourniture de pièces pour améliorer encore la qualité des prestations auxquelles vous pouvez accéder.

**Contrôle avant la livraison :** l'historique d'entretien de votre machine commence avec la préparation et le contrôle du produit avant livraison. Votre nouvelle machine a été contrôlée et préparée avec soin par votre concessionnaire agréé conformément au plan de contrôle avant livraison publié par MAGMOTO. Veillez à vérifier que le produit livré correspond à vos attentes.

**Le premier entretien :** nous considérons le premier entretien comme très important en début de vie du produit. Il est indispensable que cet entretien soit effectué par votre concessionnaire à échéance prévue.

**Entretien régulier :** un entretien régulier est la clé du maintien de votre produit en parfait état de fonctionnement et devra être confié à votre concessionnaire. Le plan d'entretien en page 60 et 61 vous indique le type d'entretien requis, le moment auquel il faut le faire et détaille les travaux à effectuer.

**ATTENTION :** Les intervalles d'entretien doivent être raccourcis lorsque la machine est utilisée dans la boue, la poussière ou dans d'autres conditions de pilotage extrêmes.

**Modèles utilisés dans une application commerciale :** si votre moto est utilisée de façon intensive, nous vous recommandons de mettre au point un plan d'entretien programmé prenant en compte vos besoins particuliers. Il est important de remarquer que de telles applications peuvent nécessiter une augmentation de la fréquence d'entretien.

### Contrôle avant livraison

(À remplir par le concessionnaire vendeur).

Le contrôle avant la livraison a été effectué conformément au plan de contrôle publié par MAGMOTO. Un exemplaire rempli du certificat de contrôle avant livraison a été fourni au client.

Il a été expliqué au client que MAGMOTO peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie du client à des fins marketing et/ou de développement des produits, et le client a donné/n'a pas donné son approbation (rayer la mention inutile). Le choix du client a été saisi dans le champ approprié lors de l'enregistrement de la garantie.

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Date du contrôle : .....

Signature du concessionnaire : .....

Carnet d'entretien

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Premier entretien :                  |        |
| <div>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</div> |        |
| Km / Nb d'heures :                   | Date : |

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Prochain entretien :                 |        |
| <div>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</div> |        |
| Km / Nb d'heures :                   | Date : |

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Prochain entretien :                 |        |
| <div>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</div> |        |
| Km / Nb d'heures :                   | Date : |

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Prochain entretien :                 |        |
| <div>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</div> |        |
| Km / Nb d'heures :                   | Date : |

**Carnet d'entretien**

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Premier entretien :       |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

**Carnet d'entretien**

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Premier entretien :       |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

## Carnet d'entretien

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Premier entretien :              |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

**Carnet d'entretien**

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Premier entretien :       |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

Carnet d'entretien programmé

Consignez ici les articles à remplacement périodique (liquide de frein, liquide de refroidissement, flexibles, huile de transmission, etc...)

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Premier entretien :       |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Carnet d'enregistrement des rappels

Le concessionnaire certifie que les opérations au(x) rappel(s) indiqué(s) ont été effectuées conformément aux instructions.  
Des rappels occasionnels ou d'autres campagnes de maintenance pourraient s'avérer nécessaires.  
Cette page a pour but d'attester que les opérations nécessaires ont bien été effectuées.

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Référence de rappel :                |        |
| <div>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</div> |        |
| Km / Nb d'heures :                   | Date : |

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Référence de rappel :                |        |
| <div>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</div> |        |
| Km / Nb d'heures :                   | Date : |

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Référence de rappel :                |        |
| <div>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</div> |        |
| Km / Nb d'heures :                   | Date : |

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Référence de rappel :                |        |
| <div>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</div> |        |
| Km / Nb d'heures :                   | Date : |



SAS MAGMOTO  
Zone d'Activité de Bois Dion – Rue de la Fosse 6  
59162 Ostricourt – France  
**[www.benda-moto.com](http://www.benda-moto.com)**

---

Les photos de ce manuel / carnet d'entretien sont non contractuelles et les caractéristiques techniques sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis.